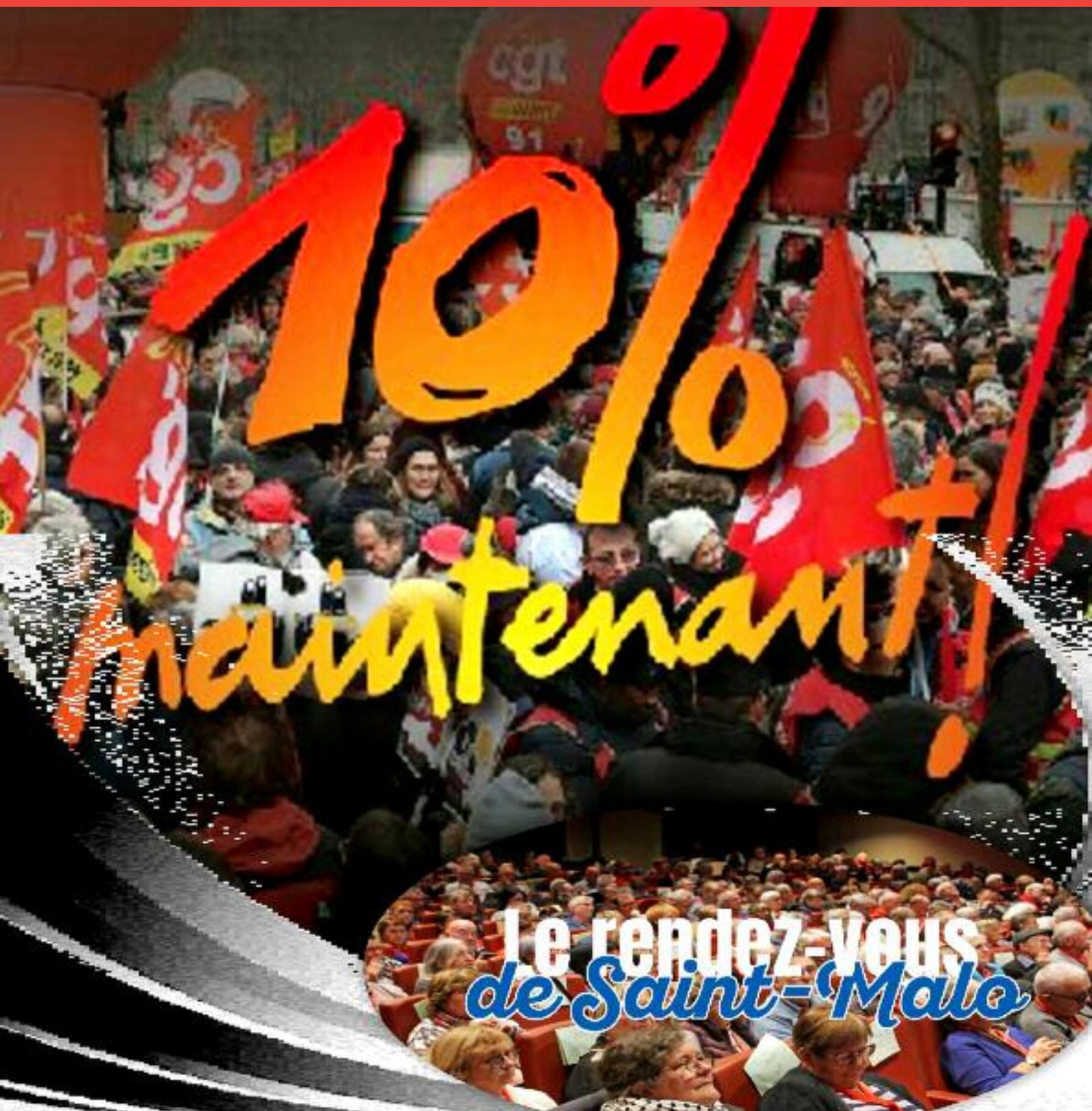


ENSEMBLE

N° 109 / DÉCEMBRE 2023



COUPURES EDF A PEINE DÉGUISÉES

▶ On aurait pu croire que l'État tirerait les leçons de ses erreurs lors du passage de l'hiver 2022-2023, avec son plan de mise en sobriété énergétique et de délestages imposés. Force est de constater qu'il n'en est rien !

Depuis quelques jours, à grands coups de communication, la ministre Agnès Pannier-Runacher, en charge de la transition énergétique, revient avec un dispositif miraculeux pour le passage de l'hiver prochain : l'abaissement de puissance via les compteurs Linky. Du « bricolage » de l'hiver dernier ressort une décision une fois de plus hors sol, sans véritable connaissance du réseau électrique.

En effet, si l'idée semble alléchante sur le papier (si trop de consommation, on ne coupe pas mais on vous abaisse simplement votre seuil de puissance, à distance), la réalité technique est tout autre et les conséquences sociales pourraient être dramatiques.

Renvoyer sur les usagers les errances des choix politiques et la responsabilité de l'équilibre du système électrique pourrait avoir des effets totalement inverses que l'effet escompté.

En effet, abaisser la puissance arbitrairement, sans connaître les installations électriques des habitations, pourrait avoir comme conséquence une coupure pure et simple du foyer ! Pas de chauffage, méconnaissance de la méthode de réenclenchement du Linky et sérieux impact technique sur le réseau, voilà la belle solution du gouvernement ! Ce système revient à

légaliser un plan de coupure à peine déguisé en pleine période hivernale ! La FNME-CGT alerte aussi sur l'effet discriminatoire entre les utilisateurs d'électricité et ceux de toutes autres énergies. Les ménages n'ont pas tous les moyens techniques et financiers d'installer des appareils permettant d'assumer l'abaissement de puissance visant cette « sobriété énergétique forcée ».

Depuis plusieurs années, la FNME-CGT alerte sur le déploiement des compteurs communicants, sur l'impact social (5000 emplois supprimés, mais aussi dégradés), et aussi sur l'utilisation détournée et antisociale au détriment du service public de l'énergie.

Entre médiocrité et discours médiatiques bien huilés, la ministre tenterait-elle une fois de plus de manipuler les usagers ? De surcroît, et comme en fin d'année 2022, ils nous expliqueront bientôt que les factures augmentent pour l'intérêt de tous... mais surtout des actionnaires !

Pour la FNME-CGT, l'opposition à cette nouvelle méthode est totale : les usagers ne doivent pas subir des coupures à la suite de choix politiques complètement dénués de sens.

Dans le contexte de crise énergétique que tous les citoyens subissent, tout devrait être propice à prendre des décisions politiques courageuses.

Pour la FNME-CGT, il est urgent de revenir au monopole public et au réel service public de l'énergie qui répond strictement à l'intérêt général.

FNME-CGT

DU « BRICOLAGE » DE L'HIVER DERNIER RESSORT UNE DÉCISION UNE FOIS DE PLUS HORS SOL

SOMMAIRE

COUPURES EDF À PEINE DÉGUISÉES	2
ÉDITO	3
Serge AUDONNET	
JOURNÉE RENÉ-FAURE	4-5
Serge AUDONNET	
XII^e CONGRES UCR-CGT	6-7
Jean-Pierre GHIOTTO	
PALESTINE : LE SPECTRE DE L'EXPULSION	8-9
RIEN NE JUSTIFIE OU N'EXCUSE JAMAIS L'ANTISÉMITISME	10
JOURNÉ D'ÉTUDE CONTINUITÉ SYNDICALE	11
RECORD DE DIVIDENDES	11
Guy DELMAS	
CONSEIL NATIONAL UFR...	12 à 15
Serge AUDONNET	
BRUITS DE BOTTES ET SILENCES COMPLICES ...	16-17
LE LIVRET A BLOQUÉ À 3 % POUR 18 MOIS	18-19
AUX CAMARADES LECTEURS DU JOURNAL « ENSEMBLE » ...	19
COMPTES DE L'ÉTAT ET DE LA SÉCU 2024	20
Lionel DUQUENNE	
BILLET D'HUMEUR	21
Petit Jean	
LES PRIVATISATIONS ET LA DÉSINDUSTRIALISATION ...	22-23
MALVIELLE	24

Rédaction et administration : 263, rue de Paris, 93514 Montreuil Cedex - **Directeur de la**

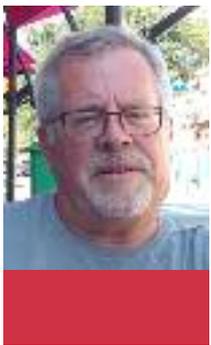
Publication : Daniel Muller - **Responsable rédaction et fabrication** : Serge Audonnet -

Maquette : Muriel Audonnet - **Comité de rédaction** : Serge Audonnet, Michel Burguière, Lionel Duquenne, Jean-Pierre Ghiotto, Jean Jousseau, Daniel Muller, José Nuevo [correction] -

Couverture : Jean Jousseau - **Impression Rivet Presse/Édition** : 24, rue Claude-Henri-Gorceix - BP 157 - 87022 Limoges Cedex 9 - **CPPAP n°** : 1227 S 07110.

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués à la Filpac-Cgt.





ÉDITO

Serge AUDONNET - MEMBRE DU BUREAU DE L'UFR-FILPAC

CE QUE SONT DEVENUES NOS ÉLITES AUJOURD'HUI

Il y a quelques jours, un camarade a fait parvenir à un groupe de destinataires dont je fais partie, un document assez ancien dont le contenu est pourtant d'une brûlante actualité.

Il s'agit de la réponse du général de Gaulle à la question d'un journaliste lors de sa conférence de presse du 27 novembre 1967 et plus précisément de la partie concernant la guerre des Six Jours survenue en juin de la même année. On y trouve bien évidemment la phrase ressortie par quelques médias, ces derniers jours, dans laquelle le Président de l'époque évoque le peuple juif comme étant « un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur ». Phrase qui, si elle était prononcée aujourd'hui, vaudrait à son auteur le qualificatif d'antisémite... voire plus. Un peu plus loin dans son discours, de Gaulle rappelle ce qui s'est passé à partir de 1956 et dit : « À la faveur de l'expédition franco-britannique de Suez, on avait vu apparaître en effet un État d'Israël guerrier et résolu à s'agrandir, et ensuite l'action qu'il menait pour doubler sa population par l'immigration de nouveaux éléments donnait à penser que le territoire qu'il avait acquis ne lui suffirait pas longtemps et qu'il serait porté pour l'agrandir à utiliser toute occasion qui se présenterait. »

Dès cette époque, les relations avec Israël et la 5^e République s'étaient distendues même si la France avait fait savoir aux Arabes qu'elle considérait l'existence de « l'État d'Israël comme un fait accompli et qu'elle n'admettrait pas qu'il fût détruit ». Pour revenir à 1967, le 24 mai, de

Gaulle avait déclaré à M. Eban, ministre des Affaires étrangères d'Israël : « Si Israël est attaqué, nous ne le laisserons pas détruire, mais si vous attaquez, nous condamnerons votre initiative. Certes, malgré l'infériorité numérique de votre population, étant donné que vous êtes beaucoup mieux organisés, beaucoup plus rassemblés, beaucoup mieux armés que les Arabes, je ne doute pas que, le cas échéant, vous remporteriez des succès militaires. Mais ensuite, vous vous trouveriez engagés sur le terrain, et au point de vue international, dans des difficultés grandissantes d'autant plus que la guerre en Orient ne peut pas

**LE MOT « TERRORISME »
DOIT ÊTRE EMPLOYÉ SANS
FAILLE, MAIS SURTOUT PAS
LE MOT « GÉNOCIDE »**

manquer d'augmenter dans le monde une tension déplorable et d'avoir des conséquences très malencontreuses pour beaucoup de pays. Si bien que c'est à vous, devenu des conquérants, qu'on en attribuerait peu à peu les inconvénients ».

Puis il continua sa réponse en déplorant que « la voix de la France n'a pas été entendue, Israël ayant attaqué, s'est emparé en six jours de combat, des objectifs qu'il voulait atteindre ».

Enfin, il constata que maintenant Israël « organise, sur les territoires qu'il a pris l'occupation qui ne peut aller sans oppression, répression, expulsion et s'il manifeste contre lui la résistance qu'à son tour il qualifie de terrorisme. »

J'arrêterai ici mes références historiques afin de rassurer tous celles et

ceux qui pourraient penser que j'ai tout à coup fait allégeance au gaullisme. Surtout quand on voit comment se comportent ceux qui s'y réfèrent à tout bout de champ, notamment les dirigeants actuels du parti qu'ils prétendent incarner.

Mais tout de même, quelle vista, quelle hauteur de vue, quel contraste avec nos dirigeants, nos « élites » d'aujourd'hui !

Dans une période aussi troublée et dangereuse que celle que nous connaissons en ce moment, il est essentiel d'avoir des dirigeants faisant autorité en matière d'indépendance de vue, de connaissances en matière de diplomatie internationale et de volontarisme contre tous les va-t-en-guerre. Un peu comme Villepin quoi... Ah mince ! Encore un gaulliste...

Hélas, empêtrés dans un soutien aveugle à un État d'Israël dirigé par une extrême droite en train de commettre un massacre contre le peuple palestinien, on donne des leçons de vocabulaire. Le mot « terrorisme » doit être employé sans faille, mais surtout pas le mot « génocide ». On interdit les manifestations de soutien au peuple palestinien tout en se donnant bonne conscience en défilant contre l'antisémitisme avec l'extrême droite française...

Bon j'arrête là sinon je vais tomber pour antisémitisme et apologie du terrorisme...

**Le bureau de l'Ufr-Filpac
vous souhaite à toutes
et à tous ses meilleurs
vœux pour l'année 2024**

LA VIE DES SECTIONS

LA JOURNÉE RENÉ-FAURE S'EST TENUE À BÉGAAR

Cette manifestation n'avait plus été organisée depuis 2019 et faisait partie des nombreuses victimes collatérales du covid.

Pour faire suite aux engagements de reprise de cette journée, c'est le 27 septembre 2023 qu'a été relancée la journée René-Faure, du nom de cet ancien secrétaire fédéral de la FTIP (voir ci-contre).

À l'initiative de Bertrand Bernard, en charge de cette activité pour la section de Bordeaux, et de Guy Delmas, secrétaire de la section des retraités de Tartas, elle s'est tenue à Bégaar, dans les Landes, tout près de Tartas.

Une trentaine de participants, principalement issus des sections de Bordeaux et de Tartas mais avec également des camarades de Factice, d'Orthez (ex papèterie des Gaves) ainsi que les responsables du Comité régional Aquitaine (CRA), ont participé au débat.

Celui-ci a porté sur la courbe d'augmentation des pensions démontrant ainsi que, malgré les augmentations annoncées (5,2 % pour la Carsat) et la négociation en cours sur les complémentaires, la perte de pouvoir d'achat depuis 2017 reste conséquente (voir tableau).

ENCORE ET TOUJOURS LE BULLETIN DE PENSION

La question du bulletin de pension, revendication portée par le CRA, à l'initiative de Guy Delmas, a de nouveau été évoquée. Il apparaît cependant que les choses n'avancent pas beaucoup au niveau national (UCR). Une motion s'appuyant sur les propositions de M^e Burrucoa, avocat du syndicat du Livre de Bordeaux, consulté sur ce sujet début 2023, a été adoptée à l'unanimité, pour être présentée au Conseil national de l'UFR des 24 et 25 octobre.

Profitant de sa présence, Paul Bracq, délégué syndical de la papèterie de Tartas, a donné des informations sur le

Un peu d'histoire

René FAURE fut secrétaire fédéral de la FTIP (Fédération des travailleurs des industries papetières) de 1945 à 1986.

Principal artisan, avec Jacques PIOT, du rapprochement nécessaire de la FTIP et de la FFTL (Fédération française des travailleurs du Livre), il anime la coordination interfédérale créée en 1959.

À la fusion, en 1986, et création de la Filpac-CGT, il devient secrétaire de la FILPAC jusqu'en 1990.

À la retraite, il est secrétaire adjoint de l'UFR Filpac. A ce titre il milite dans les sections de retraités du Livre et du Papier.

En Aquitaine, sur proposition de notre camarade Lucien Lorreyte et du CRA (Comité régional aquitaine), il a été décidé, depuis 2010, d'instaurer, suite à son décès, une journée René-Faure, sous forme d'un rassemblement annuel, en septembre, des sections de retraités du CRA Filpac-CGT.

fonctionnement du syndicat de l'entreprise (170 syndiqués sur 300 salariés et 82 % aux dernières élections professionnelles pour la CGT).

Il a également fait part de quelques inquiétudes concernant les difficultés actuelles de l'entreprise à écouler ses stocks.

Pour terminer cette réunion, Guy Delmas a officialisé la date de la fête organisée à Tartas pour les trente ans de la victoire de 1994. Ce sera le samedi 1^{er} juin 2024.

UN BILAN CONTRASTÉ

Le bilan de cette journée est contrasté.

D'un côté on regrette l'absence de représentants de nombreuses sections, même si celle de Condat était particulièrement occupée par le conflit en cours.

De l'autre, l'intérêt du débat et la convivialité de cette journée sont deux points très positifs. Dans ce domaine, les absents auront eu tort car le repas servi à l'issue de la réunion était particulièrement savoureux.

Rendez-vous l'année prochaine, peut-être à Biganos, si nos camarades de Factice sont en mesure de l'organiser.

Serge AUDONNET





LES RENCONTRES DU PAPIER ET DU LIVRE EN QUELQUES MOTS

Le Collectif Job a organisé, les samedi 18 et dimanche 19 novembre, la 9^e édition des Rencontres du Papier et du Livre, événement pluridisciplinaire réunissant à Job des ateliers autour du papier, des éditeurs régionaux engagés, des auteurs d'envergure nationale venus partager leurs convictions et des animations pour tous.

Pour le Collectif Job et ses partenaires associatifs et institutionnels, cet événement est l'occasion de faire vivre un projet culturel et citoyen.

L'activité papetière antérieure du bâtiment et l'envie de soutenir la lecture et l'édition indépendante ne pouvaient que se rejoindre dans cette manifestation.

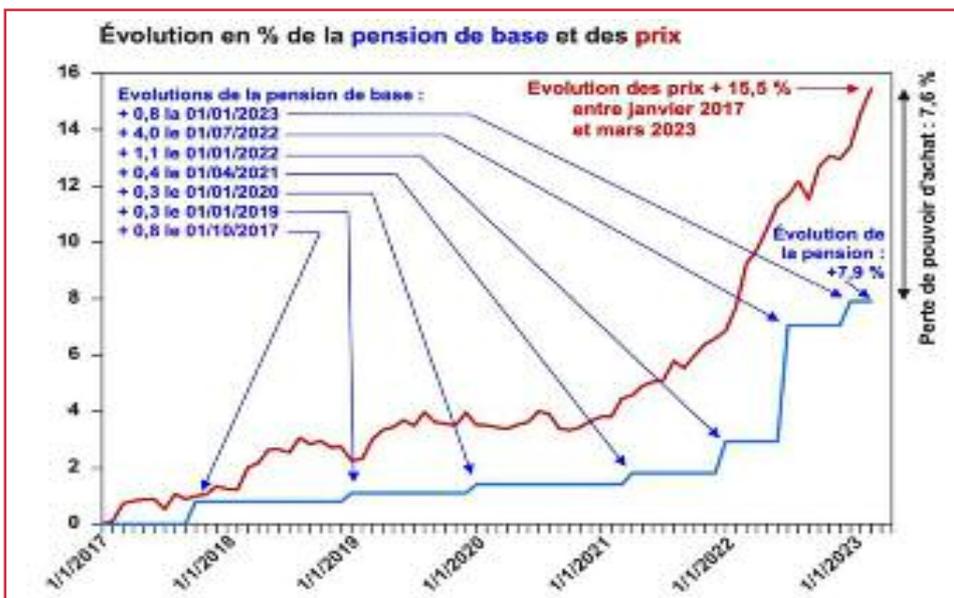
Pour l'édition 2023, l'actualité brûlante nous a conduits à aborder impérativement la préservation de la nature et de nos forêts. Aux arbres citoyens ! était donc le thème. Les associations du Collectif, du quartier, les habitants, mais aussi d'autres acteurs culturels étaient parties prenantes du projet.



ÉCHOS

Accord AGIRC-ARRCO

Face à la pression mise notamment par la Cgt, le gouvernement a annoncé renoncer à déposer un amendement au PLFSS prévoyant une ponction à l'Agirc-Arrco. Il s'agit cependant d'un recul tactique et temporaire : le gouvernement demande aux acteurs sociaux, dans le cadre de l'article 9 de l'accord, de prévoir cette ponction faute de quoi il déposera l'amendement au PLFSS d'ici au mois de décembre. La signature de la Cgt est donc un point d'appui pour empêcher la remise en cause de l'accord via le PLFSS et permettra d'être présent dans le groupe de travail prévu à l'article 9 et de se battre pour des mesures de compensation des carrières hachées, de prise en compte des années d'études et de reposer la question du rendement du régime.





XII^e CONGRÈS DE L'UCR-CGT

Jean-Pierre GHIOTTO - SECRÉTAIRE DE L'UFR

LES RETRAITÉS CGT

DANS LA BAIE DE SAINT-MALO

► **Palais du Grand large, au pied des remparts, face à la mer et aux embruns, il présente toutes les caractéristiques techniques pour accueillir les plus belles manifestations, telles que notre congrès.**

Le bâtiment inondé de lumière ressemble quand on y est à un cargo armé pour naviguer au large.

Le premier jour, élection du bureau, des commissions, suivie de l'intervention du secrétaire général sortant Marc Bastide, pour un hommage à François Thierry Cherrier ancien secrétaire général emporté par la maladie durant l'exercice de son mandat.

Une intervention d'accueil de la secrétaire générale de l'UL de Saint-Malo,

forte de 700 syndiqués et du secrétaire général de l'UD de l'Ille-et-Vilaine.

Le **rapport d'activité** est adopté à l'unanimité et s'ouvre un débat général sur les maux de notre société sur les politiques au pouvoir qui ne s'occupent que des intérêts des patrons au détriment de l'intérêt général.

Services publics en lambeaux, destruction de notre modèle social, de notre protection sociale par des exonérations accordées aux employeurs réduisant toujours et encore leurs ressources financières.

Une **baisse des pensions** par des blocages d'augmentations et des revalorisations inférieures, quand il y en a, à une inflation qui rogne notre pouvoir d'achat. Les prix de l'énergie, des loyers, des

charges locatives, des denrées alimentaires qui contraignent les retraités, mais pas seulement, à se priver de loisirs, de soins, confrontés qu'ils sont, en plus, à des déserts médicaux. Sept millions de personnes sans médecin traitant.

Les congressistes reprennent le mot d'ordre de la **Sécurité sociale intégrale** de la CGT, à ne pas confondre avec le 100 % Sécu du félon Macron.

Lutter contre la guerre, les guerres, le budget de la Défense en grande augmentation, prolifération des armements au grand bénéfice des marchands de canons fut aussi au cœur du débat (voir motion du congrès en page 9).

Comment adhérer, quelles structures et où militer quand on est retraité ? La

Revalorisation des retraites et pensions : revendication majeure pour L'UCR-CGT

Le niveau de vie des retraité(e)s lié à la nécessité de revaloriser significativement l'ensemble des retraites et pensions est une préoccupation majeure pour une part importante des retraité(e)s.

La consultation menée par l'UCR-CGT sur le thème « De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ? » confirme qu'une majorité de retraité(e)s n'est plus en mesure de s'en sortir et est donc contrainte de faire des choix dans ses dépenses (alimentation, énergie, logement, santé, transports, ...).

En 2023, 50 % des 17,3 millions de retraité(e)s ont des pensions en dessous du Smic (soit moins de 1 747 € bruts mensuel) et 1,4 million sont considéré(e)s comme pauvres. Le taux de pauvreté des retraité(e)s est en constante augmentation depuis des années et la hausse de l'inflation depuis 2021 les impacte plus particulièrement.

Les mesures prises ces dernières années par les gouvernements successifs, notamment depuis 2007, et le patronat n'ont fait qu'accentuer la dégradation du montant des pensions et donc du niveau de vie des retraité(e)s.

L'insuffisance des revalorisations des retraites de base et des retraites complémentaires ces dernières années ont généré de nouvelles baisses de leurs revenus.

Notre revendication « pas une retraite en dessous du Smic CGT », soit 2 000 € bruts mensuels, ainsi que celle exigeant le retour à l'indexation des retraites sur le salaire moyen

prennent donc tout leur sens pour permettre aux retraité(e)s de vivre dignement.

Pour y parvenir, l'UCR-CGT exige une revalorisation minimale immédiate des pensions de base et complémentaires de **10 %**.

Des mesures doivent aussi être prises rapidement pour revaloriser les petites pensions pour atteindre un niveau se rapprochant du Smic et parvenir à celui revendiqué par la CGT.

Les retraites de base doivent être augmentées de 5,3 % au 1^{er} janvier 2024 en application des dispositions du code de la Sécurité sociale, ce qui mettrait à niveau le montant des pensions par rapport à l'inflation en 2023 mesurée par l'indice Insee. De fait, les retraité(e)s n'auront aucune revalorisation au titre de l'année 2024. Dès le début de l'année 2024, les pensions vont commencer à s'éroder. Il y a nécessité et urgence à développer des mobilisations dans les territoires et les professions en lien avec les actif(ve)s pour contraindre gouvernement et patronat à augmenter significativement les retraites de base et complémentaires.

Les délégués au XII^e congrès de l'UCR-CGT décident de faire de la revalorisation des pensions un objectif revendicatif central pour les semaines et mois à venir et de travailler à développer des initiatives revendicatives sous diverses formes.

règle veut que cela soit les sections syndicales qui accueillent ou qui conservent les camarades, mais la question du financement des activités spécifiques retraités est venue dans le débat.

Autonomie financière ou pas ? La création de syndicats de retraités est aussi venue s'immiscer dans le débat, car elle est le moyen d'accéder à l'autonomie, au grand dam des défenseurs de la section syndicale.

La continuité syndicale, comment, avec les camarades en activité et en veillant à ce qu'une qualité de vie syndicale encourage les futurs retraités à rester syndiqués.

Rapport d'orientation, pièce de bœuf dans un congrès, beaucoup d'amendements qui ne furent pas tous retenus et dont les auteurs, pratiquement toujours les mêmes, se sont battus à la virgule pour les imposer. Cela entraînant du temps de parole en moins privant ainsi d'autres camarades de l'intervention qu'ils espéraient faire.

Rapport d'orientation adopté par le congrès à 92,14 %.

Présentation du rapport financier, érosion de la syndicalisation, sur les 17 millions de retraités en France, 90 600 ont cotisé à la CGT, 19 000 cotisations de retraités ne sont pas identifiées comme issues des retraités.

L'objectif est de revenir au dessus de la barre des 100 000 adhérents.

«Vie Nouvelle» diffuse à 56 000 exemplaires. Rechercher un adhérent, un abonné.

Rapport financier adopté à 90,35 %.

Contrôle financier (CFC), quitus, mais la commission considère qu'elle n'a pas eu accès à tous les documents, n'a pas participé à l'élaboration, ni au suivi du budget. Elle aurait souhaité une actualisation des règles financières datant de 2014.

La CFC donne quitus sous réserve que les dysfonctionnements constatés soient réglés dans la prochaine mandature conformément aux statuts de l'UCR.

ÉLECTION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE (CE)

25 femmes et 27 hommes, moyenne d'âge, 67,5 ans.

Cathy CAU est élue secrétaire générale de l'UCR.

Patrick BAURET (Filpac) brillamment élu.

INTERVENTION DE L'UFR-FILPAC (Dany Muller)

Avant d'aborder le fond de mon intervention, à savoir oui au syndicalisme spécifique retraité mais dans quelle structure et avec quels moyens il est bon de rappeler qu'aujourd'hui il y a plusieurs générations de retraités ce qui sous-entend des vécus différents, des pratiques syndicales différentes, des formes de luttes différentes, en fonction des époques et périodes économiques et sociales. Il y a des retraités qui ont vécu les trente glorieuses mais également des retraités qui ont subi la brutalité et le rythme infernal des restructurations qui ont si souvent divisé le salariat. Il y a ceux qui se battent aujourd'hui encore contre le système économique libéral, pour la défense de nos conquies.

Si le salariat d'aujourd'hui n'est plus celui d'il y a quelques décennies, le monde des retraités à également changé.

On assiste, aujourd'hui, à un retour de l'utilité du syndicalisme même si nous avons échoué à mettre le gouvernement en échec sur sa réforme des retraites. Cette lutte a prouvé que le syndicalisme ne peut s'affranchir de penser politique.

Cette bataille est, il faut le reconnaître, l'échec du syndicalisme de lutte, de transformation sociale, mais également du syndicalisme qui met en avant le dialogue social. Et si c'était un échec pour un bien ?

Les retraités ont été, comme lors des autres luttes, partie prenante. Pour autant sont-ils reconnus pour ce qu'ils sont à savoir, un syndiqué avec ses spécificités même si les similitudes avec celles des actifs sont nombreuses ?

Un syndiqué qui a besoin d'une organisation spécifique ?

Alors pourquoi les syndicats d'actifs gardent-ils les syndiqués retraités dans leurs effectifs ? Pour éviter de bouleverser la structure de fonctionnement voire un certain confort ?

Est-ce la solution ou un cache-misère syndical ?

Pourquoi les retraités ne sont-ils pas systématiquement représentés physiquement dans les délégations lorsqu'il s'agit d'aborder en « haut lieu » les problèmes sociétaux qui les concernent ?

Est-ce pour éviter que les structures syndicales bougent alors qu'elles devraient s'adapter au monde qui bouge si elles veulent être efficaces dans la lutte pour le changement social ?

Ou alors les prémices d'une institutionnalisation du syndicalisme ? Si oui, *quid* de la structure horizontale et verticale ?

Il est vrai que l'immobilisme n'est pas gage d'avenir.

S'il faut faire bouger les structures, que ce soit les sections syndicales, sections multipros, UL, UD, USR, Région, UFR, UCR, voire la CGT confédérale, une mise à plat s'impose.

Sans vouloir du passé faire table rase, pourquoi ne pas organiser une journée d'étude sur le thème : la CGT et ses structures répondent-elles au salariat et aux retraités d'aujourd'hui ?

Un autre point pour un syndicalisme retraité encore plus efficace : que les structures actuelles lui accordent une autonomie financière.

Comment-voulez-vous mener une action spécifique retraité si vous devez d'abord aller à la recherche de moyens financiers ? Un frein réel à notre activité syndicale.

Que les structures de la CGT dotent les sections syndicales de retraités les USR et les UFR de moyens financiers et d'une autonomie financière, serait une avancée non négligeable pour reconnaître la spécificité et l'activité du syndicalisme retraité et lui donner les moyens pour ses actions.

Et pourquoi pas un versement daté des cotisations perçues par Cogetise pour un meilleur fonctionnement de l'organisation ? Vaste programme.

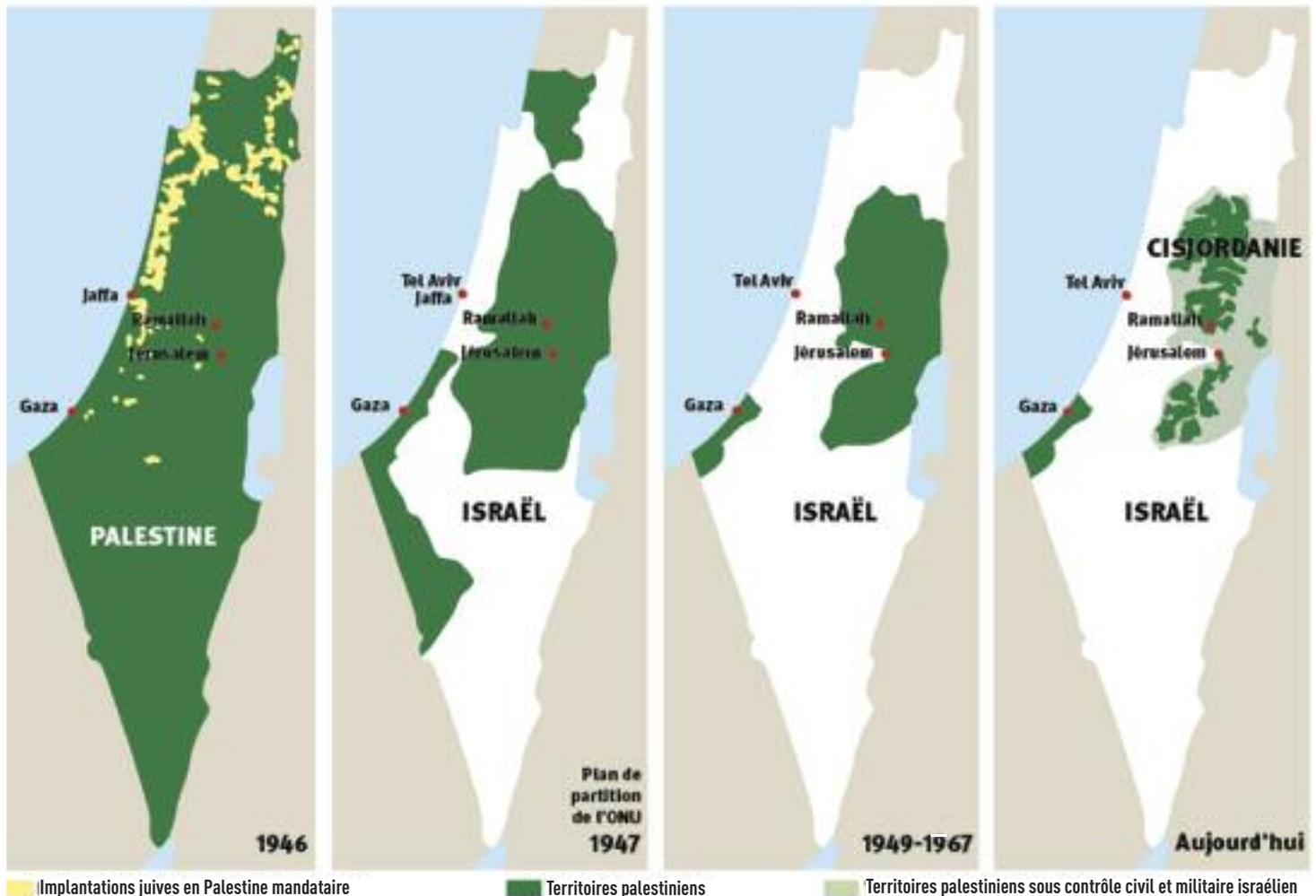
Voilà mes camarades quelques réflexions de l'UFR Filpac-CGT.

Pour que nos revendications, nos orientations, se concrétisent, notre congrès à Saint-Malo pourrait devenir le symbole d'un « À l'abordage ! » pour un syndicalisme plus efficace et pour un monde meilleur.

PALESTINE

LE SPECTRE DE L'EXPULSION DES POPULATIONS AUTOCHTONES

ÉVOLUTION DE LA PALESTINE DEPUIS 1946



Les représailles aveugles d'Israël en réponse aux massacres commis par le Hamas sur son sol ont dévasté Gaza. Aux milliers de morts et de blessés s'ajoute le risque d'un déplacement massif des Palestiniens.

Le gouvernement israélien souhaite le « Grand Israël » : annexion des territoires conquis en 1967 et expulsion des populations autochtones.

Après le 7 octobre, le ministère du Renseignement israélien a élaboré un plan pour Gaza : « Options pour une politique à l'égard de la population civile de Gaza. »

ISRAËL ENVISAGE TROIS SCÉNARIOS

1 les habitants de Gaza restent dans la bande et sont gouvernés par l'Autorité palestinienne ;

2 ils y restent, mais sont gouvernés par une autorité locale *ad hoc*, mise en place par Israël ;

3 ils sont évacués de Gaza vers le désert égyptien du Sinaï.

Mais les options 1 et 2 souffrent d'importantes lacunes, selon le gouvernement.

L'option 3 « produira des résultats stratégiques positifs à long terme pour Israël » et est jugée « réalisable » à

condition que l'« échelon politique » fasse preuve de détermination face à la pression internationale et parvienne à s'assurer du soutien des États-Unis et d'autres gouvernements pro-israéliens.

Le scénario envisagé pour la 3^e option commence par le déplacement de la population civile de Gaza hors de la zone des combats, suivi de son transfert vers le Sinaï égyptien.

« L'étape suivante » comprendra la création d'une zone humanitaire pour aider la population civile de Gaza et la construction de villes dans une zone dédiée à leur relocalisation, dans le nord



APPEL DU XII^e CONGRÈS DE L'UCR-CGT EN FAVEUR DE LA PAIX

Le XII^e congrès de l'UCR-CGT, réuni à Saint-Malo du 27 novembre au 1^{er} décembre 2023, fidèle aux valeurs internationalistes et de paix de la CGT, condamne la situation faite à la population de Gaza qui subit des frappes terribles ainsi que des déplacements en représailles aux actes terroristes perpétrés par le Hamas le 7 octobre 2023. Le XII^e congrès condamne ces crimes contre l'humanité subis par les populations civiles palestiniennes et israéliennes. Cette situation impacte fortement les populations du Proche-Orient.

Seules l'ouverture d'un processus de paix et la recherche d'une solution politique et diplomatique seront à même de mettre fin à la terreur et à la guerre qui martyrisent cette région du monde depuis 1948.

Avec le conflit en Ukraine, ce sont un peu plus de 12 millions de personnes qui ont été déplacées en vingt et un mois, ce qui équivaut à la totalité des déplacés de la Seconde Guerre mondiale.

La réalité d'aujourd'hui, ce sont 38 conflits dans le monde qui nous amènent à une situation catastrophique. Le discours de Macron prônant « une économie de guerre » tout en se félicitant de l'augmentation du budget des armées et des ventes d'armes françaises ne va pas vers la construc-

tion de la paix. Nous assistons partout à une fuite en avant selon une logique apparemment imparable : « Plus on s'armera, plus on pourra imposer la paix », disent notamment les dirigeants de l'Union européenne, dans une période de crise du capitalisme où les inégalités créent des tensions et des replis systématiques.

Cela amplifie la haine de l'étranger.

Une paix universelle et durable n'est envisageable que sur la base d'une justice sociale et des valeurs de solidarité.

Il faut un contrôle strict et démocratique par le Parlement en s'appuyant sur un pôle public national de défense (PPND) de tout ce qui concerne les questions liées à l'armement (conception, fabrication, entretien, déconstruction et ventes d'armes).

Le XII^e Congrès exige le retrait de la France de l'Otan et la ratification du traité d'interdiction des armes nucléaires.

Le XII^e Congrès appelle à agir en faveur d'un désarmement maîtrisé et réglementé de tous les types d'armes.

Le XII^e Congrès considère qu'il faut donner tous les moyens à l'ONU afin qu'elle puisse jouer son rôle. En priorité que le Conseil de sécurité de l'ONU prenne une résolution exigeant l'arrêt immédiat des conflits dans le monde.

Saint-Malo, le 1^{er} décembre 2023

du Sinaï », tout en maintenant un périmètre de sécurité de part et d'autre de la frontière.

UNE NOUVELLE NAKBA

La guerre en cours risque de déboucher sur une nouvelle nakba, un nouvel exode, comme les Palestiniens l'ont très tôt pressenti et comme l'ont ouvertement annoncé des politiciens israéliens, avec à la clé un problème de réfugiés sur le sol égyptien ou, tout au moins, de « déplacés internes » dans des camps au sud de Gaza.

L'objectif d'éradiquer une organisation implantée dans la population comme l'est le Hamas à Gaza ne saurait être atteint sans un massacre de très grande ampleur.

« On passe d'une prison à ciel ouvert à un charnier à ciel ouvert »

Jean-François Corty, vice-président de Médecins du monde



Crime contre l'humanité d'apartheid selon Amnesty International

Israël impose depuis 2007 un blocus terrestre, maritime et aérien sur la bande de Gaza, sanctionnant ainsi l'ensemble de la population.

En juin, Amnesty International a publié une enquête sur l'offensive de mai 2023 contre la bande de Gaza, concluant qu'Israël avait illégalement détruit, souvent sans aucune nécessité militaire, des habitations palestiniennes, ces destructions constituant manifestement une forme de sanction collective infligée à la population civile.

Dans son rapport de février 2022, Amnesty International démontrait que les forces israéliennes avaient commis des actes interdits par le Statut de Rome de la Cour pénale internationale et la Convention contre l'apartheid à Gaza (ainsi qu'en Cisjordanie et en Israël), dans le cadre d'une attaque généralisée et systématique contre la population civile, dans le but d'imposer un système d'oppression et de domination des Palestiniens et Palestiniennes, ce qui constitue le crime contre l'humanité d'apartheid.

RACISME ET ANTISÉMITISME

RIEN NE JUSTIFIE OU N'EXCUSE

JAMAIS L'ANTISÉMITISME

► **Discours de Sophie Binet prononcé le 9 novembre lors d'un rassemblement à l'initiative du Réseau d'action contre l'antisémitisme et tous les racismes (Raar), en hommage aux victimes de la nuit de cristal, lors de laquelle 70 000 juifs ont été raflés et des centaines assassinés, et qui a marqué le début de la Shoah et de l'extermination de 6 millions de personnes juives.**

« Nous tenons à exprimer toute la solidarité de la CGT avec la communauté juive de France, victime d'actes antisémites en forte augmentation, ayant parfois de la famille en Israël victime des attaques du Hamas, et ne se sentant au final en sécurité nulle part.

-Non, la communauté juive n'est pas responsable de la politique de l'État d'Israël.

-Non, rien ne justifie ou n'excuse jamais l'antisémitisme.

-Non, critiquer la politique de l'État d'Israël, défendre les droits des Palestiniens ce n'est pas être antisémite.

-Oui, il est nécessaire d'identifier l'antisémitisme, cette forme particulière de racisme, et de mener des actions spécifiques pour la dénoncer.

-Oui, nous avons beaucoup à progresser sur le sujet, y compris au sein du mouvement ouvrier, qui a lui aussi longtemps - et encore aujourd'hui - toléré ou minimisé l'antisémitisme.

Merci au Raar pour le travail qu'il nous aide à réaliser avec la campagne contre « l'extrême droite, le racisme et l'antisémitisme » que nous avons lancée ensemble le 5 octobre dernier lors d'une journée organisée dans le patio de la CGT rassemblant 450 militantes et militants. L'histoire de l'antisémitisme est intimement liée à l'histoire de France et à l'histoire de l'Occident. Cette histoire, elle coule aussi en partie dans les veines de la CGT, qui a été dirigée pendant quarante ans par d'anciens déportés, de Georges Séguy à Henri Krasucki, juif,



polonais, résistant, déporté à dix-huit ans à Auschwitz.

En disant que cette histoire est liée à l'histoire de France, c'est parce que nous avons d'abord, nous, Français(e)s, à faire notre autocritique sur cette question alors que la Shoah a été amplifiée par la collaboration de la France. Et c'est ce qui m'échappe dans la manifestation de

Nous avons besoin d'avoir des phares, des boussoles équilibrées qui savent donner le cap.

dimanche (NDLR : il s'agit de la marche prévue le 12 novembre).

Comment l'extrême droite et les fils spirituels de ceux qui ont déporté six millions de juifs peuvent-ils être acceptés dans des défilés contre l'antisémitisme ?

Henri Krasucki mettait en garde et enjoignait à « ne pas jouer à des jeux politiques autour de la grave question du racisme et de l'antisémitisme ».

Et c'est exactement le problème aujourd'hui. Ce message simple semble pourtant malheureusement si compliqué aujourd'hui.

Nous avons besoin d'avoir une classe politique qui soit capable de :

-Condamner clairement le terrorisme du Hamas, l'assassinat de 1 400 civils israéliens et appeler à la libération immédiate des 220 otages;

-Condamner tout aussi clairement les bombardements sur Gaza qui ont déjà fait 10 000 morts palestiniens dont 5 000 enfants, et demander un cessez-le-feu immédiat sans condition.

-Condamner avec autant de force l'antisémitisme en cessant de le justifier par la question du conflit israélo-palestinien, le racisme et l'islamophobie en rappelant sans cesse que ces questions sont au cœur des idéologies d'extrême droite et qu'il est donc de notre responsabilité de maintenir et renforcer un cordon sanitaire Républicain pour empêcher le gravissime processus de banalisation du Rassemblement national qui est à l'œuvre. Dans la période troublée, anxiogène et violente que nous vivons, nous avons besoin de trouver le moyen de sortir de cette terrible polarisation du débat public.

Nous avons besoin d'avoir des phares, des boussoles équilibrées qui savent donner le cap.

Le Raar, la LDH et toutes celles et ceux qui s'expriment ici ce soir y contribuent. »

CONTINUITÉ SYNDICALE : JOURNÉE D'ÉTUDE ACTIFS ET RETRAITÉS UNIS DANS LA DÉMARCHE

Lorsque nous étions « actifs » nous étions confronté(e)s aux problèmes que posent la hiérarchie et le patron dans notre entreprise. Nous avons très rapidement identifié le problème et comment y faire face : en s'unissant donc en se syndiquant, puisque seul un rapport de force peut faire aboutir nos revendications.

Maintenant nous sommes pré-retraité(e)s ou retraité(e)s, nous avons quitté le monde de l'entreprise. Alors nous voulons couler une retraite heureuse en prenant le temps et en profitant de ce que nous avons acquis tout au long de notre vie. Cela est légitime.

NOTRE PATRON C'EST L'ÉTAT

Aujourd'hui notre nouveau patron c'est l'État et le gouvernement, souvent à la solde des patrons et du Medef.

Nous n'avons plus des acquis mais des conquits qui peuvent être remis en cause à tout moment.

Il suffit qu'ils fassent une loi et notre pension, et donc notre pouvoir d'achat diminue. Rien n'est définitivement acquis.

Avoir une conscience politique et syndicale devrait couler de source.

Une chose n'a pas changé, c'est la réponse que nous devons apporter pour éviter cela. C'est la même que lorsque nous étions « actifs » : c'est d'être uni(e)s, d'être syndiqué(e)s et contribuer au rapport de force qui permet de résister aux attaques contre les retraites et les retraité(e)s.

Il faut que nous soyons en capacité de nous élever contre les mauvais coups d'un gouvernement, quel qu'il soit, de nous protéger et même de conquérir de nouveaux droits. Seul un syndicat puissant, source de progrès, sera en mesure de réaliser un tel défi.

Sournoisement le gouvernement instille l'idée de faire payer la crise aux retraité(e)s, à tous ces prétendus « privilé-

gié(e)s » qui n'ont pas perdu d'argent pendant la pandémie, mais y ont laissé la vie.

Ce qu'il tait c'est que depuis 2013 il y a eu perte de pouvoir d'achat. Malgré les promesses il nous a ponctionnés sans vergogne. Pour ne pas être dépouillé(e)s soyons vigilant(e)s et uni(e)s avec la Filpac, au sein de notre syndicat CGT.

Les différents plans censés sauver nos systèmes de retraite ne font que réduire les droits et les pensions servies et à servir. Si cette politique ne rencontre aucune opposition structurée et permanente, elle reproduira ses effets dévastateurs et ce n'est pas une fronde sporadique qui la détournera de ses objectifs. Pour défendre nos intérêts communs, nous avons besoin les uns des autres.

Pour faire entendre nos voix, pour mettre en place des passerelles entre actifs et retraités, nous avons besoin d'être ensemble.

Si nous appelons à une journée d'étude c'est dans le dessein non seulement de tracer ensemble des objectifs pour une continuité syndicale porteuse des revendications propres aux retraités mais aussi de développer et enrichir le contenu d'un syndicalisme retraité qui permette de répondre à des besoins administratifs et autres.

Cette journée d'étude, à laquelle seront conviés actifs et retraités, et dont la date sera arrêtée lors de la réunion du Conseil national des 26 et 27 mars 2024, sera organisée sous l'égide de la Fédération.

ENCORE UN RECORD DE DIVIDENDES VERSÉS

Entre avril et juin 2023, la hausse des dividendes versés a été particulièrement marquée en France avec un bond de 13,3 %. Ces dividendes versés ont atteint près de 46 milliards d'euros, un record.

Pour distribuer cette manne aux actionnaires, il faut que les entreprises et les sociétés dégagent des bénéfices au détriment des salaires versés, des conditions de travail, ...

Ainsi avance cette société capitaliste qui voit en même temps les associations comme les Restos du Cœur être au bord du gouffre avec l'augmentation des demandeurs et leurs difficultés à faire face à la misère. Créés en 1985 par Coluche, les Restos du Cœur ont débuté en distribuant près de 9 millions de repas. En 1995 c'était 50 millions de repas servis puis 100 millions en 2008.

Lors de la campagne 2021/2022, l'association avait déjà distribué 142 millions de repas et accompagné 1,1 million de personnes, dont 110 000 bébés. Plus de la moitié des personnes accueillies par les Restos du Cœur a moins de vingt-cinq ans.

La campagne 2022/2023 a plongé toutes les associations œuvrant pour l'aide aux démunis dans les difficultés et elles se retrouvent dans le rouge financièrement et en manque de bénévolat supplémentaire pour assumer la charge d'activité.

Ainsi va cette société dont 2,8 millions de personnes en France possèdent un patrimoine supérieur à 1 million de dollars (plus de 930 000 €). Ce chiffre est en hausse alors que la pauvreté augmente et avoisine les 5 millions de personnes. Peut-être que le principe de la « socialisation des moyens de production (*) » n'est pas si aberrant ? Si absurde ? Et si on y réfléchissait !

Guy DELMAS

(*) La socialisation des moyens de production est l'appropriation par l'ensemble de la société de la totalité de tous les grands moyens de production et d'échange.

▶ **Présents à Montreuil : Daniel MULLER, Michel TECHE, Jean-Pierre VIAUD, Gérard RICHAUD, Guy DELMAS, Jean-Pierre GHIOTTO, Lionel DUQUENNE, Xavier HIRSCH, Patrick BAURET, Pascal LEBOULCH, Yves LASNIER, José NUEVO.** En visio : **Patrick MIR, Daniel VOISIN, Serge AUDONNET, Jean JOUSSEAUME, Jean-Luc VALEGEAS, Jean-Pierre ALBERT.**
Excusés : Bertrand BERNARD, Pascal FIATTE.

RAPPORT INTRODUCTIF

(Daniel MULLER)

Mes chers camarades, avant tout je tiens à vous saluer, à saluer les nouveaux élus au CN de l'UFR et à excuser plusieurs camarades, certains suivront nos travaux en visio.

Comment qualifier ce qui se passe en Palestine et en Israël à l'heure actuelle ?

Comment qualifier l'assassinat du professeur Dominique Bernard ?

Ma pensée va à sa famille.

Ma pensée va également aux milliers de civils innocents et à leurs familles, principales victimes du conflit israélo-palestinien.

L'attaque abjecte déclenchée par le Hamas (Hamas financé entre autres par le Qatar qui finance en partie le foot hexagonal...), le châtement collectif et son lot d'horreurs comme la réplique Israélienne se doivent d'être condamnés avec fermeté.

Les débats sur la loi sur l'immigration auront le mérite d'obliger nos élus à avancer à visage découvert.

Pour autant renvoyer dos à dos les Palestiniens et les Israéliens est un raccourci que, personnellement, je m'interdis d'emprunter. De telles situations, (ont-elles des précédents ?) ne se sont jamais réglées par un affrontement et encore moins entre un gouvernement d'extrême droite et une milice islamiste. Choisir un camp ne règlera rien.

Face à ces crimes de guerre, de nombreux pays arabes et occidentaux semblent avoir perdu toute volonté d'agir

pour la paix. Les usines d'armements tournent à plein régime et les marchands d'armes engrangent des profits records.

Agir pour la paix est ce que souhaitent, j'en suis persuadé, l'immense majorité des Palestiniens et Israéliens qui subissent ce conflit depuis 1948. Dans l'immédiat ? La reconnaissance de deux États : la Palestine et Israël, un cessez-le-feu et l'arrêt de la politique de développement de colonies d'Israël, puis leur élimination, la libération des prisonniers palestiniens, la libération des otages israéliens.

Et en parallèle les profits des grands groupes flambent au détriment de l'emploi et la précarité gagne du terrain

La fracture générationnelle entre Palestiniens et Israéliens aura du mal à se refermer à l'issue de ce conflit mais, pour citer Albert Camus : « *La paix est la seule combat qui vaut la peine d'être mené.* » Ces faits, malheureusement, fracturent encore plus notre société et le racisme, le rejet de l'autre, l'intolérance s'installent et prennent de l'ampleur.

Les débats sur la loi sur l'immigration auront le mérite, si je puis dire, d'obliger nos élus à avancer à visage découvert.

En attendant, le RN se fait discret et se frotte les mains.

Autre interrogation ? Y a-t-il encore une guerre en Ukraine ? Les médias dominants semblent l'avoir oublié ce qui interroge sur l'objectivité, l'orientation et l'indépendance de l'information.

En 1983 avait lieu la Marche pour l'égalité, partie de Marseille vers Paris, pour une prise de conscience sur la situation des banlieues, les violences policières, le racisme, le logement, les discriminations sociales, culturelles... La situation s'est-elle améliorée aujourd'hui ? Seul changement, sur les photos de 1983 et celles actuelles : les signes religieux étaient absents en 1983... Cela pose question.

Le bouclage du budget de l'État et de la Sécu pour 2024 se fait à coup de 49-3 alors que les exonérations sociales et les dividendes se chiffrent en milliards.

Il est bon de rappeler que les exonérations et autres défiscalisations mettent à mal la protection sociale, le service public en général, alors que les assurances et le privé sont à l'affût. Pour nos gouvernants, il faut soutenir, quoi qu'il en coûte, le capitalisme.

L'inflation, la hausse des taux d'intérêt, des produits de première nécessité, de la nourriture, du coût de l'énergie, alors que le prix du baril de pétrole n'a jamais été aussi bas : faut bien récupérer le « quoi qu'il en coûte » du temps du Covid et surtout les profits perdus. Et Total Énergie annonce un cadeau : le prix du litre de sans-plomb ne dépassera pas les 2 euros pour l'année à venir. Cadeau ?

En dehors du cynisme, le groupe oublie de préciser qu'il va engranger 200 millions grâce à l'annulation, qu'il a obtenue, de la taxe sur le raffinage prévue dans le prochain budget de l'État.

Et en parallèle les profits des grands groupes flambent au détriment de l'emploi et la précarité gagne du terrain. L'évasion fiscale se porte très bien avec 40 milliards envolés en Europe et 1 000 milliards dans les paradis fiscaux.

Malgré l'échec et la désillusion de la bataille contre la réforme des retraites, l'unité syndicale a été préservée

Le gouvernement prévoit de ponctionner 3 milliards d'euros dans les réserves de l'Agirc-Arrco pour financer les petites retraites... C'est cela la réforme des retraites ? La colère gronde. Le mécontentement gagne du terrain. Mais est-ce suffisant ?

Malgré l'échec et la désillusion de la bataille contre la réforme des retraites, l'unité syndicale a été préservée et des camarades luttent avec succès. Mais le coup a été rude et laisse des traces.

Les manifestations se suivent, l'UCR appelle à manifester le 24 octobre pour le pouvoir d'achat, une revalorisation de nos retraites tenant compte de l'inflation et pour les revendications de la CGT.

Dans cette triste actualité, que peuvent apporter l'UFR et ses adhérents ? Le syndicalisme retraité en général ?



17,3 millions de retraités pour quelques dizaines de milliers de retraités syndiqués...

Syndicalisme avec ou sans politique ? Question délicate : comment convaincre les retraités de prendre conscience de la force qu'ils représentent ?

Lors de notre récent congrès nous avons adopté une feuille de route. Elle est d'une brûlante actualité mais il nous faut établir des priorités.

La première est de mettre à jour nos listes et tracer des pistes de fonctionnement. Entre autres avec nos sections et

la Fédé. Bref, quelles sont nos forces, nos faiblesses...

Le serpent de mer de la continuité syndicale mérite toute notre attention. Osons parler vrai et posons-nous les questions : qu'en est-il de la progression des effectifs à la Filpac ? à la CGT ? Pourquoi les actifs gardent-ils les syndiqués retraités dans leurs effectifs ?

Déshabiller Pierre pour habiller Paul serait-ce la solution ou un cache-misère syndical ?

Les structures d'aujourd'hui répondent-elles à l'évolution du salariat ? du

système libéral ? Ne serait-il pas judicieux de mettre à plat avant tout le fonctionnement de la CGT et de ses structures, celui des Fédés et enfin celui de l'UCR ? et par ricochet *quid* de l'utilité du syndicalisme retraité et des UFR ?

Syndicalisme de proximité et/ou syndicalisme institutionnalisé ?

Je pense que cela pourrait être la trame de notre intervention lors du congrès de l'UCR de fin novembre 2023 à Saint-Malo.

À vous la parole mes camarades !

Résumé des débats suite au rapport introductif

Une grande partie du débat a porté sur les événements récents concernant Israël et la Palestine. Voici



Daniel Voisin

en résumé les propos tenus :

Il semble nécessaire de revenir aux explications de fond notamment vers nos syndiqués.

Le risque d'extermination du peuple palestinien est une réalité. On s'interroge sur le fait qu'Israël n'aurait rien vu venir de l'attaque du Hamas. On rappelle le choix d'Israël de « jouer » la colonisation alors qu'une solution à deux États avait été obtenue.

Les impérialismes semblent reprendre le dessus. On rappelle que les accords d'Oslo ne disaient rien de la

colonisation. Les propos de Netanyahu en 2019 et d'Avi Primor (ancien ambassadeur d'Israël) en 2015 démontrent que les dirigeants d'Israël ont tout fait pour que le Hamas prenne le pas sur le Fatah. La déclaration de la CGT sur le conflit a été très appréciée.

La montée de l'intolérance dans notre pays est une évidence. Les grands médias ont fait le choix de promouvoir la guerre.

Darmanin fait plus fort que le RN. Alors que beaucoup de manifestations de soutien au peuple palestinien ont lieu dans le monde, en France elles sont quasiment toutes interdites.

Des camarades de l'UD CGT du Nord ont



Jean-Pierre ALBERT

été accusés de manière mensongère d'apologie du terrorisme. La liberté d'expression est mise à mal.

Cela devient compliqué de s'exprimer en France.

Concernant les négociations Agirc/Arrco, la délégation a émis un premier avis négatif concernant la signature de la CGT. Devant le risque que l'accord soit remis en cause et permette au gouvernement de passer en force via le 49-3 sur la ponction qu'il envisage sur les réserves du régime, la délégation a modifié sa position et propose aujourd'hui un avis positif pour la signature. Le vote des instances de la CGT est en cours jusqu'au 24 octobre.



Jean-Luc Valégeois

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE L'UFR DANS LES DIFFÉRENTES STRUCTURES

Jean-Pierre GHIOTTO et Serge AUDONNET au CEN de la Filpac. Patrick BAURET à l'UCR.

MISE À JOUR DES LISTES UFR ET « ENSEMBLE »

Cette difficulté, rencontrée à l'évidence par l'ensemble des structures de la CGT, est à nouveau abordée lors de notre conseil. Très souvent les noms et/ou adresses des responsables de sections de retraités (secrétaire/trésorier) ne sont pas à jour, faux ou inexistant. A cela s'ajoutent quelquefois des difficultés de distribution postale. Le conseil donne mandat au bureau pour traiter ces problèmes de listes et d'identification de nos adhérents.

Concernant la spécificité du journal « Ensemble », conformément à nos décisions de congrès, les sections doivent verser à l'UFR 10 euros par adhérent et par an. Or, un certain nombre ne le font pas alors que leurs adhérents continuent à recevoir « Ensemble ». Il apparaît que ce sont surtout les syndicats du papier qui ne paient pas mais également de grosses sections comme l'Ufict ou Infocom. Continuer ainsi reviendrait à faire payer le journal (en aug-

mentant le prix à 12,9 €) à ceux qui respectent la règle.

Il a donc été décidé d'écrire aux responsables de ces sections (tout au moins à ceux dont nous avons les bonnes coordonnées) afin de leur indiquer que, s'ils continuent sur cette voie, le numéro 109 de décembre 2023 sera le dernier numéro envoyé par l'UFR à leurs adhérents.

CONGRÈS UCR À SAINT-MALO

Les participants seront Lionel DUQUENNE, Jean-Pierre GHIOTTO, Michel TECHE, Dany MULLER, Patrick BAURET et Jean JOUSSEAUME.

La délégation envisage de faire une intervention au congrès sur l'autonomie financière des structures de retraités.

Un point est également fait sur le bulletin de pension avec la fourniture aux membres du conseil du résumé réalisé par l'avocat consulté à Bordeaux (M^e BURUCOA). Une motion a été adoptée par le Comité régional Aquitaine sur ce sujet le 27 septembre.

S. AUDONNET

Au cours de cette réunion du conseil, Jean-Pierre GHIOTTO a fait un compte rendu détaillé de la réunion du CEN de la Filpac des 20 et 21 septembre 2023 dont nous publions un très court résumé ci-après.

CEN DE LA FILPAC DES 20 ET 21 SEPTEMBRE 2023

(Jean-Pierre GHIOTTO)

ACTUALITE SOCIALE

Colère et attentes du monde salarié, les sifflets au stade de France, 40 syndiqués supplémentaires depuis le début d'année, création de bases syndicales.

Un patronat plus enclin à se séparer des salariés que de leur aménager les conditions permettant une activité jusqu'au départ à la retraite.

Criminalisation des syndiqués, surtout des militants (1 000).

Modification du RSA, assurance chômage, une inflation à 11 ou 12 %, doublement de la franchise pour certains médicaments.

Papeterie Condat : un gouvernement qui ne fait rien. Rencontre à Bercy, pas vu Bruno Le Maire. Groupe UPM, plan social. Agences de presse : plan de licenciement JDD six semaines de grève. La montée de l'extrême droite. Manif contre les violences policières le 23 septembre, la CGT appelle, la Filpac aussi.

Le 13 octobre 2023, action européenne. CES manif à Bruxelles le 13 décembre 2023.

INTERNATIONAL

Des guerres et des coups d'État avec un réchauffement climatique, une planète qui

Le rapport financier de Lionel Duquenne, trésorier de l'UFR

Le trésorier fournit des tableaux aux membres du conseil. Il s'agit du rapport au 17 octobre 2023 (exercice non clos). Nos sections règlent les cotisations de l'exercice avec des retards de 12 voire 18 mois.

Au-delà de deux ans les versements sont considérés comme perdus. Je rappelle que pour obtenir la réduction de 66 % sur la cotisation syndicale il est obligatoire que le versement se fasse au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

Si cette situation catastrophique se poursuit il y a des risques à terme pour établir des prévisions sans connaître ce qui se passe l'année précédente. Les prévisions sont du pilotage à vue avec les risques encourus à la fin de l'année pour la CGT.

Pour notre UFR, il faut savoir que nos prévisions sont faites au regard de l'évolution du versement des cotisations du cogétise. Elles représentent pour 2023 environ 75 % de nos recettes, les 25 % autres sont notre cotisation du journal « Ensemble ».

Elles étaient de 18 % il y a cinq ans, et les cotisations cogétise étaient de 82 %.

La perte est estimée à environ 15 000 € par an.

Quelques chiffres assez éloquentes

FNI 2021 : 2 070 pour 13 713,23 €

COTISATIONS : 138 279 €

FNI 2022 : 1 868 pour 12 735,81 €

COTISATIONS : 128 461 €

FNI (au 17 octobre 2023) : 897 pour 5 839,44 €

COTISATIONS : 43 494,74 €.

À noter qu'aucune cotisation n'a été versée en 2023 à cette date de la part des sections Infocom, Ufict, SGLCE et SIP.

Revenons à nos comptes au 17/10/23. Le poste le plus important dans nos recettes s'affaiblit en raison des explications citées plus haut. Les bons résultats de 2023 proviennent d'une dépense moins importante de notre congrès avec une provision de 60 000 € pour une dépense de 43 000 €.

Quelques chiffres sur l'exploitation :

Versement de cogétise à cette date : 25 149,32 €, rappel prévisions 35 000 €.

Montant des frais congrès : 43 542,54 €.

Différence entre les recettes (96 200,93 €) et dépenses (après provisions congrès 2026) : 7 830,79 €, soit un résultat de 18 070,14 €.

souffre et des morts qui s'accumulent. Hausses des prix de l'énergie.

Le débat qui a suivi a montré la nécessité de réussir le 23 septembre contre les violences pour mieux réussir le 13 octobre.

Expression de la Filpac, appel à des arrêts de travail, même si la Cfdt y est opposée. Nous savons que cela sera difficile pour autant nous devons appeler.

DISTRIBUTION

Situation de crise, les entreprises en très grandes difficultés. Chômage partiel. Des plateformes de distribution ferment.

Média Poste perd de l'argent et n'assure plus les salaires, c'est La Poste qui les prend en charge et essaie de replacer des salariés dans le groupe La Poste. Le Oui Pub continue son expérimentation.

PAPIER CARTON

La Cgt bloque les réunions paritaires tant que le problème des revalorisations salariales ne sera pas à l'ordre du jour et en situation d'être résolue.

Dans le Cartonnage, un accord salarial a été signé en juillet. Le coefficient le plus bas de la grille se situe désormais à 49 euros au-dessus du Smic. Des discussions sur la prévoyance restent à venir.

CONDAT

La diminution de la charge de travail créée par Lecta a pour objectif de supprimer 200 emplois sur 400. Il faut chercher un repreneur et obliger Lecta à vendre ce qu'il refuse car son projet n'est pas viable et la construction de la chaudière biomasse devant générer des économies d'énergie n'est pas terminée.

CHAPELLE D'ARBLEY

Veolia retire du marché avec Fibre Excellence pour redémarrer avant fin septembre, la BPI ne joue pas son rôle. Il manque 45 millions et Fibre Excellence menace aussi de se retirer s'il n'a pas d'argent.

Constat de difficultés de recrutements dans la filière. Un cabinet de recrutement prend 10 % de commission en fonction du salaire annuel négocié.

PRESSE

Suite à l'accord « prim » et la réforme des retraites, il manque des trimestres aux partants, ce qui crée une insécurité juridique. Cela prouve aux futurs retraités qu'être encore syndiqué permet de défendre ses intérêts de retraités. Avec le prolongement de la durée du travail, deux ans ne sont plus couverts.

L'accord négocié avec l'engagement de l'État courait sur une enveloppe de 36 millions d'euros et 22 millions seulement ont été utilisés. Il en reste donc 14 pour permettre l'accompagnement des partants. Syndicats et patrons sont d'accord. À l'État de jouer.

À Paris-Turf, volonté de l'éditeur, de faire imprimer 30 000 exemplaires à l'Union de Reims et 20 000 à Midi Print. Le syndicat de l'Union de Reims a indiqué qu'il n'ac-

ceptera de prendre le travail qu'après avoir rencontré les syndicats parisiens.

Début octobre, le gouvernement organise les États généraux de la presse, et jusqu'à aujourd'hui, les syndicats n'y sont pas conviés.

LABEUR

Mise en place de réunions mensuelles pour organiser les paritaires et connaître les attentes des travailleurs.

Résumé des débats suite au compte rendu du CEN

Concernant Condat, ce sont 174 licenciements qui se profilent à Condat malgré la magnifique bagarre des copains. Le ministre Lescure mettrait la main à la poche pour transformer la machine 4 et faire de la glassine alors qu'aujourd'hui la machine, qui en fabrique déjà, ne tourne qu'entre 10 à 12 jours par mois.

Cela paraît peu cohérent et on assiste à une grosse démobilitation des copains. La chaudière biomasse est en phase terminale de construction.

Regrettable que, lors de l'entrevue à Bercy, on ait accepté que seuls les confédéraux soient admis à entrer au ministère.

La création du comité de groupe Ebra a longtemps été freinée par le SNJ et l'arrivée d'une nouvelle DRH a permis la reprise de ce dossier qui a abouti avec une CGT maître d'œuvre.

Dans la branche papier, des avancées ont été obtenues avec une prime panier de 2,5 €/jour pour ceux qui travaillent en 2/8, une compensation du travail de nuit de 16 heures, et la prise en compte de la mutuelle à hauteur de 60 % par les employeurs.

Dans la filière papier/carton, ce sont 12 000 salariés qui vont partir à la retraite dans les cinq ans.

Concernant le OUI PUB, il existe un projet visant à un adressage suite à inscription. Dans ce cas, la charge de travail reviendrait à La Poste et pèserait lourdement sur les emplois du secteur de la distribution.

Le projet de nouveau logiciel Cogetise à été relancé à la confédéré.

Les nouvelles tendances de l'affichage visent à la disparition des grands panneaux « colle ».

Les négociations en cours sur la convention collective de la publicité donneraient 14 heures de délégation par mois pour les négociateurs.

Le comité général de la Filpac devrait se tenir en mars ou avril 2024.

Des cooptations seront notamment possibles au niveau du CEN.

Nos rapports avec le SGL sont évoqués et semblent toujours aussi cliquants. Il est pourtant nécessaire d'essayer de reconstruire.

Il est souhaité un travail concomitant avec la Fédé concernant les questions de rapport de force et de continuité syndicale débouchant sur du concret avec un vrai plan de travail. Il est rappelé que notre premier plan de travail date du 6 février 2020 et qu'il a brusquement été stoppé par le covid.

Tout le monde est d'accord pour constater les effets néfastes de la création des CSE qui, non seulement dénaturent l'activité syndicale en éloignant les élus des salariés, mais de plus, fait perdre des moyens en nombre d'élus dans les entreprises. La CGT (actifs et retraités) de la papeterie de Tartas fêtera en 2024 les trente ans de la victoire lors du conflit de 1994.

Enfin, malgré les augmentations annoncées pour la fin de l'année et début 2024, les retraités ont, à ce jour, enregistré une perte de pouvoir d'achat de 7,8 %.

EXTRÊME DROITE

BRUITS DE BOTTES ET SILENCES COMPLICES

Des bandes d'extrême droite multiplient les actions punitives visant migrants, Arabes et musulmans. Une violence raciste et islamophobe qui ne suscite pas de réaction politique et médiatique à la hauteur du danger qu'elle incarne.

C'est bien un grand silence politique et médiatique qui accompagne l'affirmation, dans le sillage de la notabilisation électorale du Rassemblement national, d'une extrême droite violente, résolue à en découdre avec la diversité de notre peuple, passant des mots aux actes pour faire comprendre aux musulman(e)s, aux Arabes, aux immigré(e)s ou à leurs descendant(e)s qu'ils n'ont pas droit de cité dans ce pays, même si c'est le leur, même s'ils y sont nés, même s'ils en ont la nationalité.

Désormais, de faits divers tragiques comme à Romans-sur-Isère à des compétitions sportives comme lors d'un match France-Maroc, de l'installation de centres d'accueil de migrant(e)s (ici à Callac et là à Saint-Brevin) à des manifestations de solidarité avec la Palestine, des bandes d'extrême droite passent systématiquement à l'action violente.

LE RETOUR DE LA PESTE BRUNE

On les a aussi vues jouer les supplétifs de la police lors des révoltes provoquées par la mort du jeune Nahel à Nanterre, parader lors d'un défilé explicitement néofasciste dans les rues de Paris, agresser un maire solidaire des migrant(e)s, s'en prendre à une librairie libertaire à Lyon, attaquer une marche pour la fierté lesbienne, ou encore multiplier les menaces et les agressions dans le milieu universitaire.

C'est peu dire que ce retour manifeste de la « peste brune », comme on savait la désigner quand l'antifascisme n'était pas en sommeil, ne suscite pas de réaction de celles et ceux qui nous gouvernent ou de celui qui nous préside. Si prompts à réagir dans l'émotion de l'actualité, on ne les entend guère face à cette expression de plus

en plus fréquente, assumée et revendiquée, d'une violence politique qui crie « Islam hors d'Europe » et appelle à des « ratonnades », ces croisades de l'islamophobie ordinaire.

À l'image de ce préfet qui, à Nice, s'entête, contre le droit, à vouloir interdire toute manifestation de solidarité avec les Palestiniens et qui, à son poste précédent dans l'Hérault, copinait avec le maire de droite extrême de Béziers, les autorités cultivent une inquiétude à sens unique.

Concept aux contours indéfinis, qui permet d'englober des réalités humaines diverses qui n'ont rien à voir avec la violence, l'intégrisme ou le terrorisme, « l'islamisme » est le mot-valise de leur seule priorité, que, de fait, ils partagent avec l'extrême droite.

« L'islamisme » fut ainsi le seul danger expressément nommé par le président du Sénat et la présidente de l'Assemblée nationale dans leur récent appel à une marche « pour la République et contre l'antisémitisme ». La juste cause, ô combien nécessaire et urgente, de la lutte contre l'antisémitisme était ainsi embarquée dans

un combat contre un seul et même ennemi, celui que l'extrême droite érige en menace identitaire, installant toutes les réalités humaines que ce mot vague recouvre dans l'imaginaire commun – musulmanes, arabes, africaines, migrantes – en danger vital pour la France, l'Europe et leurs populations.

LE CHAMP DE L'INÉGALITÉ NATURELLE

Loin de leur être extérieures, ces réalités tissent pourtant leur diversité. Dès lors, vouloir les exclure, les bannir ou les supprimer, c'est entraîner ces peuples dans une guerre contre eux-mêmes, contre leur propre humanité.

À rebours des causes communes de

l'égalité, qui s'efforcent d'unir toutes les résistances aux haines de l'Autre, de quelque origine qu'il soit, ce ferment de division qui réduisait le refus de l'antisémitisme à un rejet de « l'islamisme » offrit à l'extrême droite, alors même qu'elle est l'héritière de la longue durée antisémite française, l'occasion d'une nouvelle respectabilité. Les aveugles ou les naïfs qui s'y laissent prendre, à l'instar de tel combattant inlassable de la vérité sur la compromission étatique française dans le génocide des juifs d'Europe, devraient s'instruire à la lecture des enquêtes de Mediapart et d'autres médias sur les liens anciens et actifs du Rassemblement national et de

Marine Le Pen avec l'extrême droite violente, gudarde ou identitaire.

Dans sa pluralité, qu'elle soit activiste ou intellectuelle, religieuse ou athée, électorale ou radicale, aristocratique ou populiste, l'extrême droite cultive un

La catastrophe commence par des mots dont l'acceptation et la banalisation deviennent ensuite des actes qui nous accoutument au pire

champ commun, celui de l'inégalité naturelle. Elle ne se résout pas à cette proclamation qui, de la Déclaration française de

1789 à la Déclaration universelle de 1948, reste le socle de toutes les émancipations, des droits fondamentaux et des libertés démocratiques : l'égalité des droits, sans privilège d'origine, de naissance, d'apparence, de condition, de croyance, de civilisation, de culture, de religion, de sexe ou de genre. Dès lors, l'identité est le cheval de Troie de ses assauts contre le cœur de la promesse démocratique. Depuis sa défaite historique dans les décombres du nazisme, elle a toujours cherché à la promouvoir en désignant l'étranger et le différent comme boucs émissaires.

La nouveauté de notre époque est qu'elle est parvenue à placer son obsession

au centre du débat public, grâce aux complaisances et aux lâchetés de gouvernants successifs qui cèdent d'autant plus à ces diversions mortifères qu'ils se dérobent face aux urgences sociales, écologiques et démocratiques. Mais elle a fait mieux, ou plutôt pire : elle a réussi à lui donner une force politique active, violente et radicale, par la promotion d'une nouvelle idéologie raciste. Installé à demeure française depuis 2010 et largement repris par l'internationale néonazie, le « grand remplacement » est cette idéologie meurtrière qui, des mots aux actes, est un appel explicite à chasser l'Autre, et d'abord dans son existence musulmane, arabe, africaine ou migrante.

UN PROJET POLITIQUE DESTRUCTEUR

Mais nos gouvernants ont choisi de regarder ailleurs. Leurs priorités disent leur indifférence au danger : ils préfèrent traquer celles et ceux qui y résistent, car lucides sur le projet politique destructeur que porte ce renouveau d'un racisme identitaire. Ainsi, reprenant à l'imaginaire colonialiste le mot de « séparatisme » – cette idée que critiquer la République reviendrait à s'exclure de la Nation –, la loi du 24 août 2021 s'est vigoureusement dressée non pas contre cette menace mais contre les formes d'auto-organisation de ses victimes, notamment musulmanes.

Lesquelles victimes ne peuvent que constater combien elles sont livrées à leur solitude, invisibilisées par l'indifférence politique et médiatique.

Il ne vient pas à l'idée du pouvoir, de ses élu(e)s, de son gouvernement, de ses ministres, de son président, qu'une force politique comme le mouvement d'Éric Zemmour, dont le label « Reconquête » est un appel à chasser de la France une partie de son peuple, incarne un péril autrement grave pour les principes de notre République. Et que, dans une division de travail avantageuse pour l'ascension en respectabilité de Marine Le Pen, cette libération d'un racisme idéologique jusqu'à la violence extrême est le fruit naturel de la normalisation politique et médiatique de l'extrême droite.

La catastrophe commence par des mots dont l'acceptation et la banalisation deviennent ensuite des actes qui nous accoutument au pire. C'est ce que nous avons sous les yeux avec la multiplication de ces expéditions vengeresses au nom d'une identité dont le sang et le sol seraient les maîtres mots. « Un peuple déterminé par

son sang et enraciné dans son sol. Voilà une phrase bien simple et lapidaire, mais qui a des conséquences titanesques » : ces lignes, publiées en 1927, sont d'Adolf Hitler dans *Mein Kampf* après qu'il eut récusé la notion d'individu (pas de libre-arbitre) et le concept d'humanité (pas de droit universel). En France, aujourd'hui, sans que les pouvoirs publics ou les médias audiovisuels n'y trouvent à redire, les tenant(e)s de cette pureté de sang et de sol, aussi illusoire que meurtrière, ont pignon sur rue et micro ouvert.

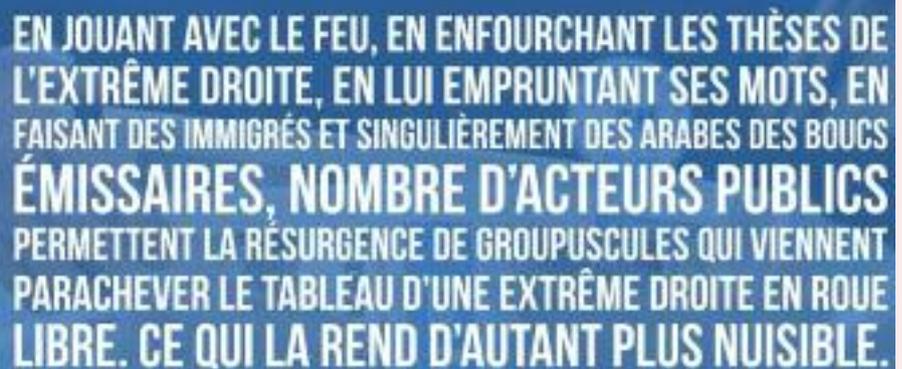
Est-il trop tard pour que la société, dans

ses forces vives, associatives, syndicales ou politiques, prenant conscience de l'urgence du péril, se dresse pour enfin tenir la digue face à cette déferlante ?

Est-il trop tard pour se rassembler autour de la défense de l'essentiel, notre idéal commun d'égalité face aux forces montantes de l'inégalité qui nous entraînent dans une guerre de l'humanité contre elle-même ? La question nous est posée à tous et à toutes. Car nous serons tous et toutes comptables de nos silences et de nos indifférences.

Texte d'Edwy Plenel

La vermine ressurgit



EN JOUANT AVEC LE FEU, EN ENFOURCHANT LES THÈSES DE L'EXTRÊME DROITE, EN LUI EMPRUNTANT SES MOTS, EN FAISANT DES IMMIGRÉS ET SINGULIÈREMENT DES ARABES DES BOUCS ÉMISSAIRES, NOMBRE D'ACTEURS PUBLICS PERMETTENT LA RÉSURGENCE DE GROUPOUSCULES QUI VIENNENT PARACHEVER LE TABLEAU D'UNE EXTRÊME DROITE EN ROUE LIBRE. CE QUI LA REND D'AUTANT PLUS NUISIBLE.

Après la nuit noire des années 1930 et 1940, on aurait pu croire les citoyens européens immunisés contre l'extrême droite. En France, notre région semblait la sinistre exception qui confirmait la règle : au sud, des racistes assumaient au FN de Jean-Marie Le Pen des scores à deux chiffres. Presque folklorique le papi borgne nostalgique de l'Algérie française ! Sauf que l'erreur d'analyse était complète et d'une terrible cécité.

Qui se souvient de la percée aux Européennes, en 1984, du millionnaire de Saint-Cloud pour qui les chambres à gaz et, partant, l'extermination des Juifs, étaient « un détail de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale » (sic) ? Propos jamais démentis par ses héritiers en dépit de leur participation cynique et calculée à la récente manifestation contre l'antisémitisme.

TOILE D'ARAIGNÉE

Près de quarante ans plus tard, le FN-RN a prospéré dans les urnes et ses idées rances ont contaminé le débat public. En témoigne la énième loi sur l'immigration en débat au Parlement. La responsabilité d'Emmanuel Macron, réélu face à la candidate RN, est immense.

Cette toile d'araignée s'étend à l'Europe. En jouant avec le feu, en enfourchant les thèses de l'extrême droite, en lui empruntant ses mots, en faisant des immigrés et singulièrement des Arabes des boucs émissaires, nombre d'acteurs publics permettent la résurgence de groupuscules qui viennent parachever le tableau d'une extrême droite en roue libre. Ce qui la rend d'autant plus nuisible.

Nous savions le ventre d'où a surgi la vermine encore fécond. « Vous, apprenez à voir, plutôt que de rester les yeux ronds. Agissez au lieu de bavarder. » L'injonction de Bertolt Brecht en conclusion de sa pièce « La résistible ascension d'Arturo Ui » est plus que jamais d'actualité.

Françoise VERNA (La Marseillaise)

ÉPARGNE

LE LIVRET A BLOQUÉ À 3 % POUR 18 MOIS

Alors que l'inflation annuelle caracole au-dessus de 5 % depuis un an et demi, Bruno Le Maire vient d'annoncer le gel à 3 %, pour dix-huit mois, du taux de rémunération des livrets A et LDDS, alors que la simple application de la « formule » qu'il a lui-même instituée en 2018, aurait dû logiquement conduire à un taux supérieur à 4 %.

« Des raisons d'intérêt économique national » sont invoquées par le ministre. Quel intérêt national ? On peut se poser la question alors que cette mesure a pour effet immédiat de rogner le pouvoir d'achat de dizaines de millions de détenteurs de livret A ou LDDS de plus de 5 milliards d'euros (l'encours global cumulé LA et LDDS atteint 540 milliards d'euros) et que depuis 2018 la perte cumulée en pouvoir d'achat des « épargnants populaires » dépasse largement les 20 milliards d'euros ! Trois jours plus tard, était annoncée une hausse des tarifs de l'électricité de 10 % !

Pour reprendre les termes de Laurent Mauduit (Mediapart) « on a compris à la longue que le livret A était en fait indexé sur le mensonge et la tricherie avec un seul objectif : que le taux de rémunération passe durablement sous le taux d'inflation ».

LES BANQUES ... PREMIÈRES GAGNANTES

En fait, « l'intérêt économique national » se résume d'abord à celui des banques qui, rappelons-le, s'approprient plus de 40 % de l'encours cumulé d'épargne sur les livrets A et LDDS (59 % étant centralisés à la CDC), soit plus de 220 milliards d'euros, et qui du fait du gel du taux et de la non-application de la formule d'indexation, vont « économiser » près de 2 milliards d'euros sur le dos des détenteurs de livrets A et LDDS qui représentent 80 % de la population du pays. S'ajoute à cette coquette somme plus de un milliard d'euros de commission



(entre 0,3 et 0,4 % de l'encours cumulé) que les banques reçoivent du fonds d'épargne au titre de l'encours qu'elle centralise à la Caisse des dépôts. Ainsi, les banques commerciales vont, grâce à Monsieur Le Maire, pouvoir bénéficier de ressources importantes, stables et faiblement rémunérées à 3 % alors que le taux de refinancement à la BCE est passé à 4 %.

On peut toujours considérer, comme l'espèrent à la fois le ministre, le gouverneur de la Banque de France et le directeur Général de la CDC, que les banques en tiendront compte dans leur offre de prêts aux TPE/PME ou leurs prêts immobiliers mais rien n'est moins sûr, alors qu'elles n'ont aucune obligation dans ce domaine.

AUX CAMARADES LECTEURS D'« ENSEMBLE », LE JOURNAL DE NOTRE UFR

Les finances de l'UFR Filpac, comme celles de beaucoup d'autres organisations, sont elles aussi confrontées à l'érosion des cotisations et des adhérent(e)s et cette situation nous oblige à reconsidérer certaines dépenses dans notre fonctionnement.

S'agissant de notre journal fédéral « Ensemble », l'abonnement annuel est actuellement de 10 euros par adhérent.

Compte tenu des évolutions du prix du papier, d'impression, l'équilibre financier de notre publication voudrait que le prix actuel de 10 euros passe à 12,90 euros.

Or, il apparaît que certaines sections ont cessé ou oublié de régler les frais d'abonnement d'« Ensemble » à l'UFR, et cela pour des raisons qui nous sont inconnues, alors que leurs adhérent(e)s sont toujours destinataires du journal.

Face à cette situation, le Conseil national devait se déterminer sur une position concernant notre journal. Soit, dans le cadre de la diffusion de nos idées, l'UFR prenait à sa charge le dépassement d'abonnement, soit il pre-

nait la décision d'augmenter le prix pour que notre organisation cesse de voir ses ressources financières s'amointrir dangereusement. Seulement, cette seconde hypothèse supposait que seules les sections acquittant annuellement l'abonnement à « Ensemble » seraient impactées par cette augmentation. Or, il faut bien l'admettre, ce ne serait pas juste.

Compte tenu de la nécessité d'être rigoureux en termes de budget et ne souhaitant pas impacter injustement les sections qui paient régulièrement leur abonnement, il a été décidé de cesser l'envoi du journal aux adhérent(e)s des sections qui ne paient pas ou plus l'abonnement.

Ainsi, si les sections concernées ne se mettent pas en conformité avec ce paiement qui, rappelons-le, est une décision de congrès, le présent numéro 109 sera le dernier numéro envoyé à leurs adhérent(e)s.

Persuadés que tout cela s'arrangera, l'UFR et ses responsables sont, bien entendu, ouverts et disponibles pour dialoguer et/ou rencontrer les responsables des sections concernées.

LE BUDGET DE L'ÉTAT SE SERT AU PASSAGE

Du fait de la stagnation de l'encours de prêts au logement social, une bonne partie de la masse d'épargne populaire centralisée par la CDC au sein du fonds d'épargne est investie en titres obligataires (110 milliards d'euros en 2021) émis par les États (principalement des titres représentatifs de la dette publique française) et les grandes entreprises ainsi qu'en actions émises par les entreprises privées (14 milliards d'euros). Ainsi, sans le dire, l'État fait porter à l'épargne populaire centralisée une partie significative de l'effort de financement de la dette publique et de l'investissement dans le capital privé tout en contraignant sa rémunération en deçà de l'inflation au travers de la fixation de son taux d'intérêt alors que le taux de ces placements obligataires est généralement indexé sur l'inflation. Cerise sur le gâteau : l'exécutif prélève annuellement la quasi-totalité du résultat dégagé par le fonds d'épargne (à l'exception de 2020) soit plus de 300 millions d'euros en 2022 et plus de la moitié du résultat consolidé de la Caisse des dépôts (près de 2 milliards d'euros en 2022). Il prend ainsi d'une main ce qu'il prétend donner de l'autre !

LE FAUX ALIBI DU LOGEMENT SOCIAL

Pour justifier la fixation d'un taux du livret A durablement inférieur à l'inflation, le

gouvernement, soutenu à la fois par le gouverneur de la Banque de France et le directeur Général de la Caisse des dépôts, continue de prétendre perfidement que cette mesure serait favorable au financement du logement social.

Ainsi Bruno Le Maire avançait en 2019 que la baisse du taux des livrets d'épargne au taux plancher de 0,5 % « allait permettre la construction de 17 000 logements sociaux supplémentaires » et le gouverneur de la Banque de France n'hésitait pas, récemment, à « monter les enchères » en parlant de 32 000 logements sociaux supplémentaires qui seraient menacés par une hausse de 1 % du taux du livret A !

DISCOURS CONTREDITS PAR LES FAITS

Ces discours ne résistent pas à l'épreuve des faits : hélas, depuis 2017 et le passage du taux des livrets en dessous de l'inflation, le nombre de logements sociaux construits n'a cessé de baisser (105 000 logements en 2017, 84 000 en 2022) tandis que le pays s'enfonce dans une profonde crise du logement : près de 5 millions de mal-logés, 2,5 millions de ménages en attente d'un logement social. En vérité, pour masquer les résultats catastrophiques de sa politique nationale du logement, le gouvernement tente de se défausser de sa responsabilité tantôt sur les épargnants tantôt sur les élus locaux. Certes, depuis 125 ans, l'épargne popu-

laire centralisée par la Caisse des dépôts a financé, dans le cadre d'un système vertueux, la construction de près de 75 % du parc de logements sociaux HLM. Ces prêts au logement social accordés par la CDC sur les fonds d'épargne sont indexés sur les taux du Livret A + 0,6 %, soit 3,6 %. Mais il faut ajouter que ces prêts réglementés sont d'une « maturité » extrêmement longue, supérieure à quarante ans, et que les variations de taux sont donc largement compensées par les augmentations de loyer dans le parc social.

Il n'en est pas de même de l'effet délétère des mesures de baisse des APL et de RLS prises par le gouvernement et qui ont grevé de plusieurs milliards d'euros les ressources des organismes de logements sociaux et donc leur capacité de financement.

Il était parfaitement possible de favoriser le financement du logement social sans léser l'épargne populaire sur le Livret A et LLDS :

-En bonifiant les prêts au logement social (Plus et Plai...) notamment en période de hausse du taux du livret A.

Cette mesure pourrait être logiquement financée par l'affectation budgétaire du prélèvement annuel opéré par l'État sur la Caisse des dépôts et le fonds d'épargne (plus de 2 milliards d'euros en 2022).

La CGT de la Caisse des dépôts



ÉCONOMIE

Lionel DUQUENNE - TRÉSORIER DE L'UFR

COMPTES DE L'ÉTAT ET DE LA SÉCU POUR 2024

Quelques informations sur la stratégie de politique financière des comptes de l'État Français et de la Sécurité Sociale pour 2024 adoptée grâce à l'article 49-3.

Trop peu de Français s'inquiètent de savoir où vont les impôts qu'ils règlent au Trésor public, et surtout combien pour la protection sociale de notre pays.

En revanche, on nous parle très souvent de la dette, pour ne pas parler du devenir de la protection sociale de notre pays, et de bien d'autres choses que chacun connaît, dont notre pouvoir d'achat.

Nous allons avec quelques éléments d'information tenter d'y voir plus clair. Chaque année au Conseil des ministres, les députés adoptent ou pas ce que leur est présenté.

De toute façon, quand il y a un risque de non-adoption, la Première ministre Madame Élisabeth Borne, aux ordres du Président Macron, utilise le 49-3 ce qui permet d'éviter de faire voter l'Assemblée nationale. Cette décision relève d'un pouvoir monarchique des temps anciens où le peuple n'avait pas la parole.

Pour l'année 2024, le budget de l'État, adopté via le 49-3 atteindra 288,7 milliards d'euros avec une baisse de 10,6 milliards.

À noter 59 milliards d'euros pour l'Armée, soit 20% du budget global ; pour quoi faire et pour qui ?

La prévision de la charge financière de la dette s'élève à 55,5 milliards d'euros contre 51,7 milliards d'euros, avec un taux moyen pondéré d'intérêts en 2023 de 2,95 % prévu en raison de l'inflation qui provoque une hausse des taux d'intérêts. Ce taux était de 1,43 % en 2022 et de 1,16 % entre 2009 et 2021.

Pour 2023, le déficit financier est révisé à la hausse de 172,1 milliards contre 164,9 milliards, soit un dépassement de



7,2 milliards (environ 5 %). À noter que la dette de la France représente environ dix années du budget de l'État, soit 3 047 milliards (112 % du PIB)

Citons la dette de quelques pays :

-90 338 milliards de dollars pour les États Unis, avec un budget annuel de 6 270 milliards de dollars, soit 15 fois son budget annuel.

-47 500 milliards de dollars pour la Chine . Sa dette est détenue par des Sociétés non financières.

-27 864 milliards d'euros pour l'Europe.

-2 567,2 milliards de livre sterling (100 % du PIB) pour le Royaume-Uni.

- La Belgique, 107,40 % du PIB.

65 %. En 1993 ils étaient 32 %. C'est environ 90 % sous forme d'actifs financiers qui sont détenus par des investisseurs financiers.

Le montant nominal des emprunts bruts à moyen et long terme, émis en 2022, a atteint 286,20 milliards d'euros répartis entre 260,80 milliards d'obligations à taux fixe et 25,40 milliards d'obligations indexées sur l'inflation.

Quelques informations sur le budget de notre Sécurité sociale (principaux régimes). Il existe six branches :

-**Maladie** (maternité, invalidité, décès) pour un budget de 183,90 milliards d'euros (40,86 %).

-**Famille** (handicap, logement) pour un budget de 39,80 milliards d'euros (8,83 %).

-**Accidents du travail** (maladies professionnelles) pour 10,70 milliards d'euros (2,40 %).

-**Retraite vieillesse** (veuvage) pour 215,60 milliards d'euros (47,91 %).

-**Autonomie** (budget en cours).

- **Cotisations et recouvrement** (participation salariales et patronales)

Le budget de la Sécurité sociale est de 450 milliards d'euros, 55 % de plus que le budget de l'État (288,7 milliards d'euros). Il représente 25 % de la richesse nationale. Elle assure plus de 80 % de son budget. Le reste ce sont des taxes d'État sur l'alcool et le tabac. L'État prévoit pour 2023 un déficit de 8,8 milliards d'euros, ce qui représente 1,87 % du budget global des recettes de la Sécu.

Ce petit article peut permettre d'avoir quelques connaissances sur le budget de la France et de notre Sécurité sociale avec ses orientations et ses budgets ainsi que sur l'importance de la dette française au regard d'autres pays.



Les dettes des autres pays Européens en pourcentage de PIB supérieur à la France : **La Grèce** avec 168,30 %, **l'Italie** avec 143,50 %, le **Portugal** avec 113,80 % et **l'Espagne** avec 112,80 %.

En outre, il faut savoir que notre dette est détenue par des non-résidents pour

BILLET D'HUMEUR

PETIT JEAN, UFR-FILPAC

Histoire d'hémiptères

À l'automne dernier, la psychose se répand chez la perfide Albion : « L'Angleterre, cette colonie française qui a mal tourné*. » Des punaises envahissent la France ! Sujet à moquerie par le vivier où prolifèrent les « experts » des tabloïds piquants. Ces égocentriques reprennent comme une antienne une actualité française envahissante. Je me répandrai partout dans notre beau pays, sur les lieux les plus appropriés pour mon activité d'hémiptère.

Moi, la punaise diabolique, je suis la vedette des pisse-copies célèbres. Fini, l'anonymat des coins douilllets du Château de Versailles, et moi qui pensais déjà aux jeux Olympiques prochains. À l'écho de cette réputation, souvenirs des « bienfaits rougeoyants » qui s'étendent au plus loin des hommes, par cette soudaine célébrité me voilà mise en exergue. À la nuit tombée, comble de l'humour, c'est une royale punaise anglaise qui fait l'objet de festivités : le *bad boy* aux grandes oreilles du Royaume-Uni en personne. Fastes d'un temps révolu, le palais des glaces retrouve ses lustres illuminés d'antan. Le palais de l'Élysée ne sied pas à la suffisance de son auguste « majesté républicaine ».

PUNAISE : QUELLE BELLE ENTENTE CORDIALE !

Au menu des agapes prestigieuses : homard bleu, avec pour abat-faim volaille de Bresse, macaron à la rose, arrosé du bouquet d'un petrus, d'un bâtard-montrachet (550 € la bouteille), à 310 € vin de champagne où dernièrement « les raisins de la misère » ont mis à mort des saisonniers. Des mets, des vins étalant le luxe de cette caste avide quand pour d'autres se nourrir est



un luxe ! L'austérité, la précarité alimentaire, l'inflation ne sont pas de leur monde. Nous vivons dans une société où le plus n'est jamais assez, où l'opportunisme et la cupidité sont une maladie contagieuse du système économique qu'ils nous imposent. À ces provocations nous ne pouvons que songer aux Parisiennes qui forcèrent la deuxième porte du fond du château de Versailles lors des journées d'octobre de 1789 pour réclamer du pain.

UN INSECTICIDE MÉDIATIQUE !

Entre la France et l'Angleterre il y a toujours des effets de manche : du Majesté, du Président, des en veux-tu, en voilà, six mois après les manifestations pour prétendue insuffisance de finances sur les retraites. « Ceux qui ne sont rien », « les illettrés » sont tenus à distance.

Rapides, les ritournelles d'infos justifient cet égocentrisme pour cent soixante de ces convives du caviar discret et revanchard : aristocrates, haute bourgeoisie, showbiz, roturiers.

Coût : six millions d'euros, coût** astronomique « à se fourrer, à se tortiller à se pavaner*** » dans la galerie des Glaces. Circulez il n'y a

rien à voir. Fermez le ban. Ces dépenses fastueuses d'État donnent, à la punaise gauloise réfractaire que je suis, une nausée répulsive. En compagnie de punaises, celles-ci peuvent susciter des démangeaisons, de l'irritabilité. Ma présence à ce dîner, inapproprié par les temps qui courent, risquait de titiller, de revigorer les crispations des punaises, convives. Piqué au vif, le comble pour une blatte, j'abandonne cette pseudo-gentry à ses mascarades dépenses.

VIVE LE NOUVEAU ROI, VIVE LA MONARCHIE...

Certaines punaises marbrées, expertes médiatiques des royautés ne se sont pas moins apitoyées sur la vie de malheur endurée par la misérable punaise royale british. Face à la prétendue formidable popularité de cette patiente tête couronnée écolo, que de propos dithyrambiques.

De la presse au petit écran en extase, suggérant qu'il manque aux bons citoyens que nous sommes un bon roi.

Rappelons à ces chiens de garde, château de Versailles oblige, que le retour de Louis XVI à Paris contraint par le peuple fait partie de notre révolution : liberté, égalité, fraternité. Que cette publicité n'a plus cours quand dix millions de nos concitoyens vivent sous le seuil de pauvreté.

Si les émotions de la vie sont celles qui nous font vibrer, hormis ce clin d'œil, nous ne pouvons être humiliés constamment comme cela depuis 2017. Face à ces dérives liberticides, j'en appelle à l'aiguillon républicain.

* Georges Clemenceau

** Coût de la réception de Charles III en Allemagne : 43 000 euros...

*** Duc de Saint-Simon

ENTREPRISES

LES PRIVATISATIONS

ET LA DÉSINDUSTRIALISATION

Démantèlement des conglomérats, spécialisation, financiarisation, délocalisation. L'effacement des entreprises publiques a profondément modifié le tissu industriel français.

En l'espace d'une trentaine d'années, les privatisations ont été tellement nombreuses qu'on peine à se souvenir des entreprises qui étaient auparavant sous contrôle public. Elf, Rhône-Poulenc, Compagnie générale d'électricité (CGE), Renault, Saint-Gobain...

Pour se donner une idée du recul de la sphère publique, le nombre d'entreprises contrôlées majoritairement par la puissance publique est passé de 2 600 en 1995 à 1 800 aujourd'hui. Surtout, le nombre de salariés employés dans ces sociétés a chuté de 1,5 million à 560 000, soit 2,2 % de l'emploi total, contre 7,3 % dans le milieu des années 1990.

En plus des effets sur l'emploi, l'arrivée de nouveaux propriétaires à la tête de ces firmes y a complètement modifié la stratégie suivie. Les privatisations ont accéléré un phénomène plus global, celui de la financiarisation des entreprises françaises.

LA DROITE A L'ORIGINE

La première vague de privatisations remonte à 1986 et elle est massive. C'est, en quelque sorte, la réponse de la droite, revenue au pouvoir, aux nationalisations de 1981 par la gauche. Saint-Gobain est la première entreprise à être vendue, puis suivent la CGE, Suez, etc.

Le mouvement reprend en 1993 avec le retour de la droite au pouvoir jusqu'en 1997 et la vente d'Elf, Rhône-Poulenc, Renault, Pechiney, Usinor, CGM... Les privatisations continuent ensuite sous les gouvernements de droite comme de gauche, avec la vente de Thomson, GDF, Air France, Snecma, etc. Ce n'est que dans les années 2010 que le rythme fléchit, mais sans s'estomper totalement. Quel bilan peut-on faire de cet efface-

ment des entreprises publiques ? L'un des cas les plus emblématiques est celui de la CGE. Ce conglomérat était un géant industriel actif, entre autres, dans la production de trains, de turbines électriques, d'équipements électroniques, nucléaires et aéronautiques. Il comptait près de 200 000 salariés.

LA FIN DES CONGLOMÉRATS

L'entreprise est privatisée en 1987 et coupée en deux quelques années plus tard : Alstom, d'un côté, pour les matériels de transport, et Alcatel, de l'autre, pour regrouper les activités autour des télécoms. Alcatel voit arriver en 1995 un nouveau patron : Serge Tchuruk. Celui-ci opère un recentrage très net de l'activité sur le cœur de métier : l'équipement télécom. Les autres activités et fonctions support ou périphériques sont vendues une à une.

« Serge Tchuruk a avancé sa vision stratégique : une entreprise sans usine. Les sites de production sont vendus et le groupe se concentre uniquement sur la conception, les brevets et la vente », pointe Tristan Auvray, économiste à l'université Sorbonne-Paris Nord.

Désindustrialisation ? Certes. Mais, surtout, « c'est un processus de financiarisation visant à conserver uniquement les actifs correspondant à la propriété intellectuelle, à l'instar d'un Nike ou d'un Apple », poursuit l'économiste.

Après sa fusion en 2006 avec l'américain Lucent, Alcatel est racheté par le finlandais Nokia en 2015. En 2020, l'entreprise ne comptait plus que 3 600 salariés avant que Nokia n'annonce une réduction d'effectif de 1 200 personnes.

A l'instar du dépeçage de CGE, les privatisations ont accéléré le démantèlement des conglomérats, ces entreprises qui combinaient plusieurs activités variées sans forcément que celles-ci aient des liens directs entre elles.

Une fois aux mains d'acteurs privés, « les actionnaires veulent savoir précie-

sément ce qu'ils possèdent et n'aiment pas les conglomérats car ils ne peuvent pas identifier précisément les risques qui y sont associés », explique Stanislas Kihm, doctorant en histoire économique à Paris-Saclay.

Les actionnaires demandent à maximiser le bénéfice par action. Or, pour un conglomérat, la rentabilité correspond à la moyenne de celle de toutes ses activités, et ne permet donc pas de profiter des rendements les plus profitables.

« L'entreprise est donc appelée à se spécialiser, car c'est de cette manière qu'elle maximise son potentiel de croissance », résume Matthieu Montalban, économiste à l'université de Bordeaux.

CAUSE DE DÉSINDUSTRIALISATION

Suivant ce raisonnement, nombre d'entreprises opèrent un recentrage sur le cœur de métier. Saint-Gobain, qui avait des activités dans l'informatique, le textile ou encore la petite robinetterie, s'en sépare. Idem pour Renault, qui construisait toute sorte d'engins et garde uniquement la voiture particulière et l'utilitaire. Renault Trucks, constructeurs de camions et engins de chantier, est d'ailleurs aujourd'hui une filiale de Volvo.

Au lendemain de sa privatisation, le géant de la chimie Rhône-Poulenc divise par presque trois le nombre de ses activités en se séparant notamment de sa branche agrochimie. Les activités à plus faible valeur ajoutée sont ainsi progressivement fermées ou vendues.

« De cette manière, les privatisations ont accéléré la désindustrialisation en évacuant plus rapidement les activités les moins rentables », explique Stanislas Kihm.

Un des avantages des conglomérats était en effet de permettre des subventions croisées, les activités les plus profitables pouvant financer celles qui l'étaient moins. On pouvait lisser les différences de cycles entre les secteurs au

sein d'un même groupe. La remise en cause de cette logique a donc accéléré le décrochage de certaines filières plus fragiles ou plus cycliques.

Dans le courant des années 1990 et 2000, la plupart des conglomérats privatisés ont été démantelés pour permettre l'émergence de grands groupes centrés sur un panel d'activités plus restreint. Un des exemples criants est le groupe textile Bousnac.

Enchaînant les difficultés dans les années 1970, la société au bord de la faillite est nationalisée en 1981. Il s'agit d'un groupe avec de nombreuses usines de textile, des marques comme Dior et des chaînes de magasins tels que Conforama ou Le bon marché.

Le gouvernement socialiste, ne voulant pas gérer les déboires d'une industrie textile en grande difficulté, vend Bousnac à un certain Bernard Arnault, héritier d'une PME familiale œuvrant dans l'immobilier.

« Entre 1985 et 1988, 31 entreprises du groupe sont vendues ou fermées, soit la majorité de ce qui constituait le groupe Bousnac, détaille Thomas Grandjean, qui prépare une thèse sur le sujet à l'université Paris-Dauphine. Dès 1986, l'entreprise compte moins de 10 000 salariés, contre 21 000 en 1984. »

Ce démantèlement a surtout permis au nouvel actionnaire de mettre la main sur les quelques pépites, comme Dior ou Le bon marché, pour fonder un nouvel empire du luxe, devenu aujourd'hui LVMH. « Cela a accéléré la désindustrialisation du secteur textile en France, dont Bousnac était à l'époque le deuxième plus grand groupe », pointe Thomas Grandjean.

ENCOURAGER LA MONDIALISATION

A l'instar de LVMH, la privatisation et le démantèlement de certains conglomérats ont donné naissance aux grandes multinationales françaises d'aujourd'hui. Pour grossir et gagner de nouveaux marchés, les directions d'entreprise poussaient une stratégie d'internationalisation. Or, la tutelle publique était perçue comme un frein à cette stratégie.

Car, d'une part, pour investir à l'interna-

tional, il faut du cash. Ce qu'une entreprise à capitaux publics pouvait difficilement espérer de son actionnaire, l'Etat, dans des périodes de creusement du déficit budgétaire et où la Commission européenne scrutait toute aide d'un État à ses entreprises.

D'autre part, grandir à l'international si-

publique et de s'être séparée des activités moins profitables ou plus cycliques a favorisé la croissance externe et l'internationalisation, débouchant sur un vaste mouvement de fusions-acquisitions qui a créé les mastodontes d'aujourd'hui, tels Sanofi ou Pfizer », résume Matthieu Montalban.



gnifie souvent racheter ses concurrents étrangers. Or, pour un pays étranger, voir une entreprise appartenant à l'État français mettre la main sur une firme nationale pouvait être perçu comme une

En exagérant un peu : ces entreprises n'ont plus de français que le nom et le siège social à La Défense

nationalisation par la France. Si bien que les privatisations ont été l'étape nécessaire pour permettre et accélérer cette stratégie d'internationalisation.

L'histoire de Sanofi l'illustre. Après la privatisation du chimiste Rhône-Poulenc en 1993, celui-ci se sépare d'une grande partie de ses activités afin de se concentrer sur la pharmacie, et rachète de nombreux laboratoires. Puis il fusionne en 1999 avec l'allemand Hoechst pour donner naissance à Aventis. Ce dernier fusionne ensuite en 2004 avec Sanofi, qui n'était autre qu'une ancienne filiale du groupe public Elf-Aquitaine, privatisé en 1994 et racheté par Total.

« Pour l'industrie pharmaceutique, le fait de s'être autonomisée de la tutelle

Les privatisations ont donc été un épisode crucial dans la constitution des champions nationaux français. Mais n'est-ce pas une chance pour la France d'avoir des entreprises leaders mondiales dans leurs domaines ? Le pays en tire incontestablement des avantages, mais le revers de la médaille est que le lien de ces multinationales avec le territoire s'est dans le même temps amoindri.

« Ces politiques de champions nationaux ont renforcé une tendance du capitalisme français, qui est sa concentration dans des grandes entreprises dont les sièges sont parisiens

mais au détriment d'un tissu industriel intermédiaire », résume Hadrien Coutant, sociologue à l'université technologique de Compiègne.

En exagérant un peu : ces entreprises n'ont plus de français que le nom et le siège social à La Défense. Plus de la moitié de l'emploi des grandes firmes françaises est aujourd'hui située à l'étranger, c'est plus que dans les autres pays qui ont su conserver une base industrielle comme l'Allemagne ou le Japon. Pour autant, la critique des privatisations ne doit pas cacher celle de l'État actionnaire.

« La financiarisation des entreprises, et notamment des entreprises à capitaux publics, ne s'est pas faite contre l'État : la puissance publique a été un des actionnaires poussant le plus à la financiarisation dans les années 2000-2010 », explique Hadrien Coutant.

L'idéologie dominante parmi les hauts fonctionnaires de Bercy s'est peu à peu imposée : faire de l'État un actionnaire comme un autre et en recul, avec comme résultat une désindustrialisation et une financiarisation accrues.

Justin Delépine

(Alternatives Économiques)



MALVIEILLE, LA GRANDE MAISON DANS LA PRAIRIE

Éloignée de la ville, du bruit, des lumières artificielles et de la foule, campée à 1 100 mètres d'altitude, dans le parc naturel régional du Livradois-Forez, la vieille maison aux murs de granit sommeille, entre deux réveils ponctués de parfums de cuisine, de cavalcades dans l'escalier, de conversations et de rires sous ses poutres massives – des pins entiers coupés dans la forêt voisine. Nous sommes à Malvieille, au coeur du Puy-de-Dôme, dans la commune de Chambon-sur-Dolore.

La fédération CGT du papier a acheté cette ancienne ferme en 1966, découverte par Oswald Calvetti, lors d'un déplacement syndical. Un beau parrainage en l'occurrence. Son souhait ? Fidèle à ses valeurs, faire de cette maison un lieu solidaire et convivial, en y permettant, par des tarifs abordables, des séjours de vacances pour les salariés, retraités, leurs familles, leurs amis... syndiqués de la Fédération du papier-carton, devenue par la suite Filpac CGT.

La maison remplit ce rôle pendant vingt ans et en 1986, une association est créée, confiée aux anciens dirigeants de la Fédération du papier et aux responsables actuels de la Filpac. Oswald Calvetti

en sera un des présidents. Malvieille acquiert alors une autre dimension.

Cette génération pionnière, aujourd'hui d'âge vénérable, a entrepris de passer le flambeau, lors de l'assemblée générale de 2022, à un collectif plus étoffé, de militants plus jeunes.

La vieille bâtisse, datant de la fin XIX^e, tourne, à leur gré, de façon un peu trop confidentielle, accueillant un trop petit nombre d'initiés. Elle cherche un second souffle.

La nouvelle équipe de Malvieille en imagine donc les modalités possibles, les passerelles qui pourraient s'établir entre ces sites et ces activités, ces lieux de proximité géographique et d'intérêt.

Pour toutes demandes
de renseignements
et de location :

Daniel Gohé
06 81 34 50 93

